

LE DEVOIR

Vol. XCI - N° 13

LE MARDI 25 JANVIER 2000

87c + TAXES = 1\$

LE MONDE
CONGO: L'AFRIQUE
APPELLE L'ONU
À L'AIDE
PAGE A 5

POLITIQUE
LE BLOC QUÉBÉCOIS
SE FROTTE
À CONRAD BLACK
PAGE A 4

ÉCONOMIE
MONTRÉAL-MODE:
LA CAISSE DE DÉPÔT
TENTE D'ÉTEINDRE LE FEU
PAGE B 1

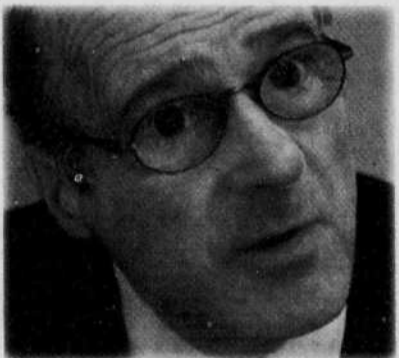


LES 90 ANS DU DEVOIR

Le siècle

Q U I F U T

À l'occasion de son 90^e anniversaire, *Le Devoir* publie aujourd'hui la troisième d'une série de six entrevues réalisées avec les anciens directeurs du journal. Jusqu'à vendredi, ils feront tour à tour part de leurs impressions sur le XX^e siècle. Cette série mènera à la parution, samedi, d'un cahier spécial constitué d'une sélection d'articles publiés dans *Le Devoir* depuis sa naissance, le 10 janvier 1910.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Michel Roy, après la Révolution tranquille...

Michel Roy est né à Ottawa en 1929. Il a été directeur intérimaire du *Devoir* de 1978 à 1981.

JEAN DION
LE DEVOIR

Lorsque Michel Roy examine le XX^e siècle, il se rappelle ses propres débuts en journalisme. C'était en 1949, au défunt quotidien *Le Canada*; huit ans plus tard, il entrera au *Devoir*. À l'époque, raconte-t-il, le Québec était préoccupé, et les débats qui avaient cours dans les salles de rédaction, dans les universités, voire dans la société au complet étaient bien différents de ceux d'aujourd'hui. Et il a des mots bien précis pour les décrire.

«L'attention, la réflexion, les énergies portaient sur le régime autoritaire et anachronique de Maurice Duplessis, sur l'espoir d'un Québec enfin libéré de la corruption, de l'obscurantisme et de l'intégrisme. Au milieu des années 1950, Gérard Filion et André Laurendeau avaient fait du *Devoir* un journal de combat contre le duplessisme, qui consistait notamment en un nationalisme étroit et irréaliste, et pour une certaine modernité. C'est comme ça qu'est née la Révolution tranquille, dominée par une volonté d'émancipation et d'affirmation du Québec, par la laïcisation, par la naissance d'un syndicalisme plus revendicateur, par le désir d'édifier un régime plus juste socialement, économiquement, politiquement et culturellement», dit M. Roy.

Impossible, en fait, de passer à côté de la Révolution tranquille lorsque vient le temps de commenter l'histoire séculaire du Canada. C'est d'elle qu'origine la situation actuelle, pour le meilleur et pour le pire, tant par les espoirs qu'elle a fait naître que par les complications dans le fonctionnement même du pays qu'elle a entraînées. C'est elle qui a tracé le chemin.

«Après, explique Michel Roy, le Québec n'a plus cessé de réclamer pour lui-même, à l'intérieur du Canada, une place respectueuse de sa langue et de sa culture. Nous en sommes encore là. Les échecs de Meech et de Charlottetown — que Brian Mulroney a eu le courage, et j'insiste là-dessus, le courage de présenter et de défendre — ont fermé la voie constitutionnelle. Les libéraux d'Ottawa gouvernent maintenant un pays à parti unique tant l'opposition est morcelée et incapable d'offrir une solution de rechange convenable.»

«Et dans tout ça, les Québécois ne sont pas disposés, en majorité, à opter pour la souveraineté, parce qu'ils préfèrent conserver le lien canadien. Conclusion: nous sommes dans une impasse, et ce ne sont pas les débats sur la majorité et la clarté de la question, qui sont des aspects secon-

VOIR PAGE A 8: ROY

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé.
Max: -8 Min: -16

Québec
Ciel variable.
Max: -9 Min: -16

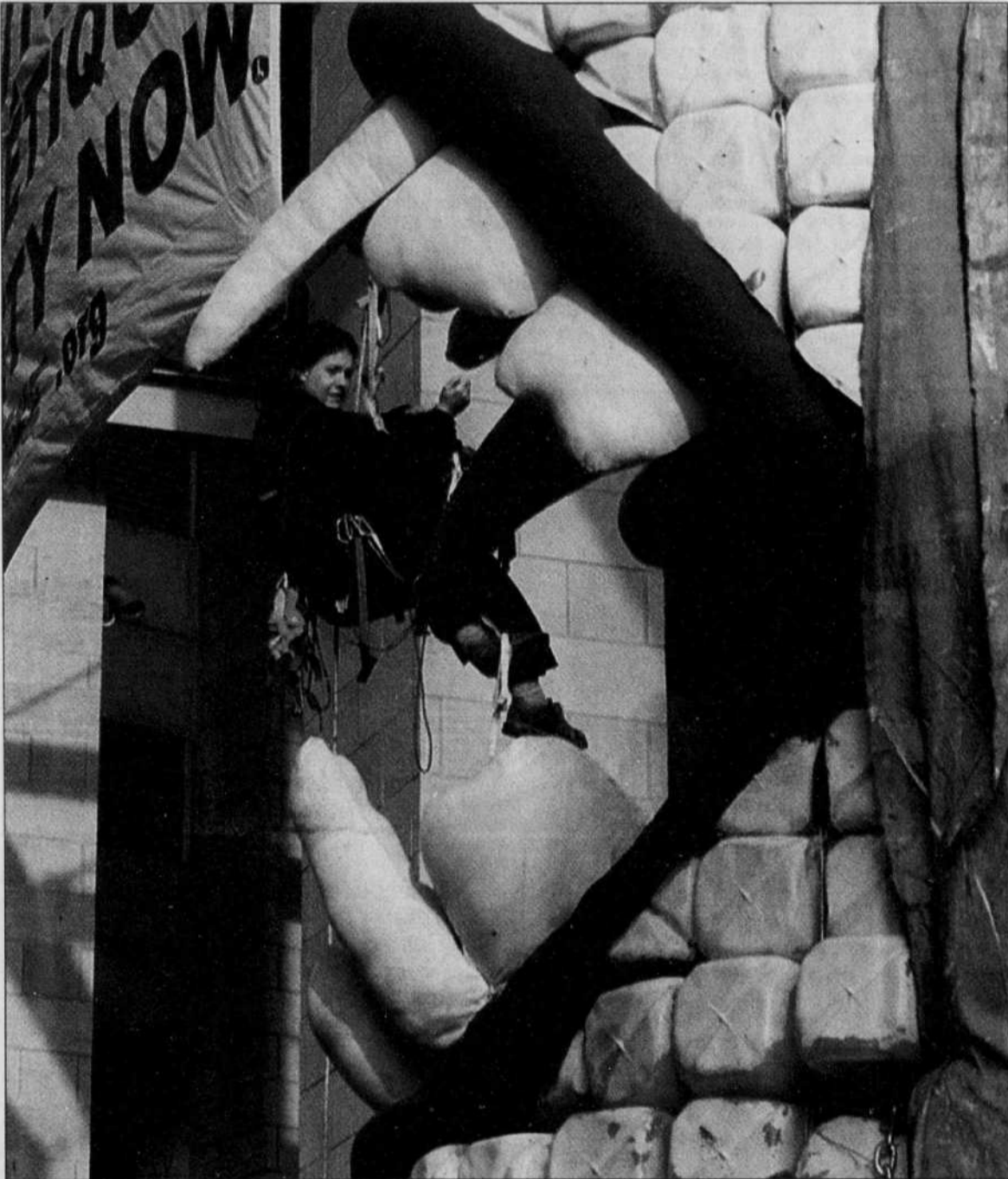
Détails, page B 4

INDEX

Annonces B 4 Idées A 7
Bourse B 3 Le monde A 5
Avis publics B 5 Les sports B 6
Culture B 8 Mots croisés B 4
Économie B 1 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledavoir.com

OGM: un consensus émerge pour limiter le débat à l'environnement



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Par un déclin malicieux, ce militant de Greenpeace, qui ne voulait pas manger d'OGM, s'est retrouvé dans la queue du blé d'Inde géant, sans doute lui-même le résultat d'une greffe avec un gène d'éléphant ou de tigre du Bengale...

Tout ce qui touche à l'alimentation est exclu des discussions

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Même si les différentes coalitions de pays restaient hier sensiblement sur leurs positions officielles, la Conférence internationale sur la biodiversité démarrait en trombe avec un minimum de discours, une mise en marche immédiate des négociations, le tout dans un climat d'optimisme déclaré.

Le Club de Miami, dont le Canada est le porte-parole, ainsi que les responsables onusiens de la conférence déclaraient en effet espérer, d'entrée de jeu hier, pouvoir mettre au point d'ici vendredi le texte définitif du Protocole de Carthagène, bloqué en février dernier dans cette ville de Colombie en raison de l'opposition des pays producteurs d'organismes génétiquement modifiés (OGM), regroupés dans le Club de Miami.

Un certain consensus semblait en effet émerger des pourparlers officieux des quatre derniers jours sur la nécessité d'éviter d'inclure dans le Protocole de Carthagène toute référence à des problèmes «étrangers» à la protection de la biodiversité et de l'environnement afin de réduire le champ des négociations.

Du côté des porte-parole américains comme canadiens, des responsables politiques de la conférence et des porte-parole de l'Union européenne, un consensus informel se dessinait autour du fait que le Protocole étant un prolongement de la Convention sur la biodiversité, arrêtée en 1992 à Rio, on devrait, à ce titre, en exclure tout ce qui touchait à l'alimentation, y compris la question litigieuse et hautement médiatisée de l'étiquetage des OGM dans tous les produits de consommation, y compris dans les aliments d'animaux. Ces sujets, disait-on du côté des pays producteurs, de l'UE et du groupe des pays du Compromis (Japon, etc.), seraient plus facilement réglés ou gérés par d'autres ententes internationales et leurs gestionnaires en titre, comme la Food and Agriculture Organisation (FAO) ou l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Plusieurs pays producteurs veulent que toute matière première destinée à l'alimentation des humains et des animaux, y compris aux procédés de fabrication de nourriture industrielle, soit exclue de la liste des menaces à l'environnement, ce qui inclurait les grains ou le riz vendus en vrac à des fins alimentaires.

VOIR PAGE A 8: OGM

PERSPECTIVES

Le Reform et son double

Lorsque les partisans de l'Alternative unie se réuniront à Ottawa jeudi soir, ils soutiendront que le nouveau parti qu'ils proposent n'est pas une simple copie du Reform. Aux réformistes, cependant, ils diront offrir l'essentiel de ce qu'ils recherchent dans leur parti actuel. Peu importe ce qu'il en résultera, la nouvelle formation et le Reform auront de la difficulté à se départir d'une image, celle d'être le véhicule de l'ambition d'un seul homme, Preston Manning.

L'Alternative unie et le Parti réformiste tiendront leurs congrès à la fin de cette semaine. Le premier devrait donner naissance au nouveau parti de droite dont rêve le chef réformiste Preston Manning. Le second débattrait de l'opportunité de saborder le leadership de M. Manning.

Le chef réformiste a misé gros dans cette affaire. Récemment, il avertissait ses partisans qu'il serait candidat à la direction du nouveau parti de l'AU mais que le rejet de ce projet par les membres de son parti, dans un référendum qui aura lieu en mars, l'obligerait à démissionner. La raison principale, disait-il, était que ce refus équivaldrait à ses yeux à un désir des réformistes de se replier vers l'Ouest. Le coup a semé la zizanie dans ses rangs et ravivé la campagne en faveur d'une révision de son leadership. Le vote aura lieu au congrès et les résultats seront connus dimanche matin. Une défaite de M. Manning, réelle ou morale — il a toujours reçu l'appui d'au moins 80 % de ses supporteurs depuis 12 ans — ferait dérailler le référendum et tout le projet d'AU.

Mais au-delà de son avenir, Preston Manning a aussi miné le futur du Reform puisqu'il lui a accolé tous les défauts que ses propres opposants libéraux et conservateurs lui ont toujours attribués, en particulier son étroitesse d'esprit. Cette crise interne fait toutefois dévier le débat car la vraie question est de savoir si l'Alternative unie représente vraiment quelque chose de neuf ou une simple opération esthétique. Après le refus des conservateurs de Joe Clark de s'associer de près ou de loin à ce projet de nouveau parti, il ne reste à rassembler, sur la scène fédérale, que des ré-

formistes et une poignée de conservateurs désenchantés. On est bien loin d'une nouvelle coalition pancanadienne.

Ian McClelland, un député réformiste modéré qui appuyait l'AU, a changé son fusil d'épaule à la suite du refus du PC. «Après cela, il n'y a plus de raison pour démanteler le Reform. La meilleure solution est de le consolider en intégrant ce que le processus de réflexion de l'AU a produit de mieux», confiait-il récemment.

Mais voilà, parce que Preston Manning ne veut pas attendre que son parti mûrisse à son rythme, on bouscule tout. «L'AU n'est pas une initiative de la base. C'est l'idée de Preston, née de son désir de satisfaire son ambition, ambition qui n'est pas nécessairement celle de tout le monde», poursuit M. McClelland. Il explique que beaucoup de réformistes estiment avoir déjà influencé l'orientation politique du pays avec leurs positions sur le déficit, la dette, les taxes, la loi et l'ordre. À leur avis, il suffit de laisser au parti le temps de mûrir.

M. Manning aime dire que le Reform pourrait diriger le pays dans deux ou trois élections mais les Canadiens veulent voir les choses changer plus rapidement. C'est pour répondre à leurs vœux, soutient-il, qu'il préconise la formation d'un nouveau parti capable de communiquer avec tous les Canadiens.

Il est vrai que le message réformiste n'arrive pas à faire son chemin à l'est du Manitoba ni à se traduire en un nombre suffisant de votes. Au contraire, la division du vote de droite entre conservateurs et réformistes a servi les libéraux fédéraux en Ontario en leur permettant d'arracher plusieurs sièges et de se maintenir au pouvoir depuis deux élections. D'où le projet d'AU poussé par Manning avec toutes les ressources du Reform, y compris son sondeur.

VOIR PAGE A 8: REFORM

Des souches de VIH résistent aux médicaments

20 % des patients examinés ne réagissent pas à une thérapie

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Des chercheurs québécois ont mis au jour des souches de VIH résistantes à un ou plusieurs médicaments utilisés pour traiter le virus. Si le problème peut être assez bien contourné en Occident par l'utilisation d'un test avant le début de la thérapie, la découverte fait craindre le pire pour les pays du tiers monde, où le sida fait des ravages.

Dans une étude publiée hier dans la revue *Aids*, les auteurs — le D^r Mark A. Wainberg, président de la Société mondiale du sida, le D^r Rafik-Pierre Sekaly, du Fonds de recherche en sida du Québec, et le D^r Jean-Pierre Routy, de l'hôpital Royal-Victoria — se sont dit préoccupés par les résultats qu'ils ont obtenus.

«On continue à penser que de traiter les gens plus tôt, c'est peut-être la meilleure chose qu'il pourrait leur arriver, non seulement pour préserver le système immunitaire de la destruction par le virus, mais aussi parce que ça empêche le virus de se disséminer dans le reste de l'organisme, a expliqué hier le D^r Sekaly. Quand les gens ont une charge virale très élevée, c'est à ce moment qu'ils sont le plus infectieux. On prétend qu'en traitant la personne, on peut diminuer la possibilité de transmettre le virus.»

Les séropositifs infectés avec une souche résistante sont très difficiles à trouver, ont confié les chercheurs, et l'expérience a été rendue possible grâce à une mise en commun des ressources des établissements québécois qui traitent les séropositifs. Pour les besoins de l'étude, 81 patients dont l'infection ne remontait pas à plus de six

VOIR PAGE A 8: VIH



La chronique de Jean Dion: Déplorons

À lire, page B 6

Chantal Hébert: Lettre ouverte à Graham Fraser

À lire, page A 7



Règlement imminent à Radio-Canada

À lire, page A 3



• LES ACTUALITÉS •

Sprint de négociation

La FIIQ veut un règlement rapide

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) veut s'entendre le plus vite possible avec le gouvernement Bouchard de manière à convaincre les 900 infirmières de Laval de ne pas abandonner leur syndicat.

Les dirigeantes de la FIIQ poursuivent depuis plusieurs jours un sprint de négociations qui, contrairement à ce qu'on souhaitait, n'a pas mené à une entente en fin de semaine.

Espoir

Les délégués du conseil fédéral de la FIIQ sont réunis à Saint-Hyacinthe depuis hier jusqu'à mercredi, dans l'attente d'un règlement que l'on croit imminent. «On voudrait bien le présenter au conseil fédéral», a confié hier la porte-parole de la FIIQ, Micheline Poulin.

Le syndicat infirmier voudrait en arriver à une entente, avant le mercredi 26 janvier, donc tout juste avant le vote de désaffiliation que doivent tenir les quelque 900 infirmières de la Cité de la Santé de Laval, du 27 au 29 janvier.

La FIIQ a déjà perdu 1300 de ses membres en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-du-Fleuve. On craint que le vote des Lavalloises crée une brèche dans la région métropolitaine.

Le meilleur argument

Un règlement satisfaisant avant ce vote déterminant serait le meilleur argument pour contrer le mécontentement qui s'est répandu parmi les 45 000 infirmières de la FIIQ depuis l'échec de la grève illégale de l'été dernier. «Ça progresse, mais on n'y est pas encore», disait-on hier.

Il semble que le règlement soit à portée de main. Hier, la direction a fait connaître aux instances fédérales du syndicat infirmier les progrès faits aux chapitres des salaires et du régime de retraite.

L'offre gouvernementale de 9 % sur quatre ans semble satisfaisante aux yeux du comité de négociations mais les infirmières exigent en sus un redressement salarial fondé sur les résultats d'une étude de relativité salariale, qui doit débiter en septembre prochain.

Il reste cependant plusieurs clauses normatives dont l'incidence monétaire n'est pas négligeable, la plus importante étant «l'accessibilité aux postes».

Essentiellement, les infirmières veulent que l'expérience acquise soit reconnue dans l'évaluation des candidatures lorsque des postes sont affichés. Les infirmières ayant un diplôme collégial et une longue expérience pourraient se mesurer plus équitablement à celles ayant terminé leurs études universitaires.

Le Conseil national du bien-être social fustige le gouvernement

Les prestataires d'aide sociale sont «les plus pauvres des pauvres»

ALEXANDRE SIROIS
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les prestations accordées aux 2,3 millions de personnes inscrites à l'aide sociale au pays s'établissent nettement sous le seuil de pauvreté, a annoncé hier le Conseil national du bien-être social.

L'organisme rendait public un rapport intitulé *Revenus de bien-être social 1997 et 1998*, dans lequel il indique que le pouvoir d'achat des prestataires a diminué de 2,4 % entre 1996 et 1998.

«Le signal, c'est que le gouvernement ne tente pas d'améliorer la situation, il essaie de sauver des sous», a déclaré le vice-président du Conseil, Armand Brun. Ottawa économise d'autant plus d'argent, souligne-t-il, que le nombre d'assistés sociaux est en chute libre au pays. Il a baissé de 10,8 % entre 1996 et 1998.

Mais les sommes mises de côté ne sont pas réinvesties dans l'aide sociale et les prestataires demeurent «les plus pauvres des pauvres» au pays, rappelle le Conseil.

Par exemple, un couple avec deux enfants prestataires de l'aide sociale au Québec, recevra 15 511 \$ alors que le seuil de pauvreté, selon les estimations de Statistique Canada, est de 32 377 \$: un écart de 48 %.

Au Nouveau-Brunswick, le même couple aura droit à 13 812 \$ alors que le seuil de pauvreté s'établit à 28 434 \$, soit 49 % de plus.

Montants scandaleux

«Ce sont des exemples de montants qui sont accordés et qui sont vraiment scandaleux en ce moment», a affirmé M. Brun,

qui comparait les sommes reçues par les prestataires d'aide sociale aux montants nécessaires pour vivre honorablement.

«Le rapport condamne le traitement cruel envers les bénéficiaires d'aide sociale de la part de gouvernement, qui est tout à fait conscient que les gens souffrent au lieu de leur fournir assez d'argent pour répondre à leurs besoins», a-t-il ajouté.

Le Conseil a de nouveau lancé un appel au gouvernement canadien pour qu'il mette fin à la récupération de la prestation fiscale canadienne pour enfants qui devrait être accordée aux familles vivant de l'aide sociale. Si Ottawa octroyait cet argent aux prestataires, une famille de deux enfants recevrait environ 1000 \$ de plus par année, estime l'organisme.

Les représentants du Conseil ont dit craindre que le gouvernement fédéral mette l'accent sur les réductions d'impôts lors du prochain budget et oublie d'aider les exclus. «On se demande si, politiquement, le gouvernement va avoir le courage de ses convictions», a admis Armand Brun.

Pour le Conseil, il ne fait aucun doute que les Canadiens souhaitent un réinvestissement dans les programmes sociaux. Ils en ont fait la preuve la semaine dernière, a déclaré M. Brun, qui a cité l'accueil défavorable réservé à l'intention d'Ottawa de subventionner les équipes de hockey professionnel et le désarroi provoqué par la mort de Gino Laplante, un sans-abri montréalais.

«Il est de notre avis que le fil conducteur de ces deux événements démontre l'inquiétude des Canadiennes envers le bien-être de leurs concitoyens», a dit M. Brun.

Risque cardiaque accru

Attention à la calvitie au sommet

Chicago (AP) — Les hommes qui perdent leurs cheveux sur le sommet du crâne ont jusqu'à 36 % de risques supplémentaires d'être victimes de problèmes cardiaques, selon une surprenante étude américaine publiée hier dans les *Archives de la médecine interne*.

L'étude porte sur 22 000 patients de 40 à 84 ans. Au bout de 11 ans, les chercheurs ont demandé aux 62 % de sujets concernés de décrire leur type de calvitie à l'âge de 45 ans. Il ressort que ceux qui perdent leurs cheveux sur le devant du crâne ne présentent pas de risque accru alors que ceux qui se dégarnissent sur le sommet ont intérêt à surveiller leur tension et leur taux de cholestérol.

Ils seraient en effet davantage sujets à des problèmes de cœur comme les crises cardiaques et subissent davantage de pontages coronariens, selon l'étude.

Plus la perte de cheveux sur le haut du crâne est importante plus le risque est grand, souligne le Dr JoAnn Manson, de l'hôpital Brigham de Harvard, l'un des auteurs de l'étude, réalisée par des médecins de Boston. «C'est comme avoir des antécédents familiaux pour une maladie. Vous ne pouvez modifier vos antécédents ou votre calvitie mais il y a de nombreux moyens de modifier les facteurs de risques.»



La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des taux avantageux garantis et fixés pour dix ans.

La cigale et le boni.

La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un généreux boni.

8,25 %
la dixième année

6,10 %
la première année incluant le boni de 1 %

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

NOTRE
INTÉRÊT
À TOUS

1 800 463-5229

Pour la région de Québec composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et février, de 10 h à 16 h.

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

Centre de références sur le deuil

Apprivoiser la mort

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Au premier coup d'œil, l'intérieur de cette ancienne Banque de Montréal intrigue. Divans de cuir, fleurs fraîchement coupées, décoration moderne et luminosité exceptionnelle ne laissent pas deviner que le complexe cache un centre de références et de documentation sur le deuil.

Très loin du salon funéraire classique, le nouveau complexe Alfred Dallaire du boulevard Saint-Laurent donne donc une vive impression. «On voulait un lieu à la fois dépouillé et polyvalent», explique la responsable du marketing et des relations publiques, Jeannette Rioux. «Ca nous permet un peu de démythifier la mort. Les gens ont peur et ils ne veulent pas tout le temps en parler.»

Au cœur du centre de documentation siège une bibliothèque en bois et en aluminium. Ouvert il y a à peine quelques jours, le complexe a une banque de plus de 150 livres, films et trames musicales. Tous les documents sont répertoriés sur un système informatique. Chaque titre est accompagné de la description du contenu de l'ouvrage, mais également d'une courte biographie de l'auteur.

«Il y a une philosophie sous-jacente dans nos choix de livres», précise la présidente des maisons Alfred Dallaire, Jocelyne Légaré. *Le deuil, ce n'est pas une réalité qui est strictement cloisonnée.*

Un certain réconfort

Et qu'est-ce qui se cache dans un lieu destiné au deuil? Le répertoire est varié. Sur une étagère peuvent aussi bien se côtoyer une biographie de Jean-Paul II, un livre sur l'histoire de Montréal, une encyclopédie des religions ou un livre du type *Comment transformer une défaite en victoire*. Mais encore, Tolstoï, Saint-Exupéry, Simone de Beauvoir et Ernest Hemingway font aussi partie du palmarès.

«J'ai toujours pensé qu'on trouvait un certain réconfort dans les livres», croit Jocelyne Légaré. Elle mentionne cependant que son concept d'espace documentaire en est à ses premières armes. «C'est un projet en développement, il n'a pas encore atteint sa pleine maturité. Nous ne voulons pas amasser une forêt de livres, mais des titres qui peuvent être utiles.»

Aider la réflexion

Même si la mort est le thème principal, le lot de livres n'y est pas exclusivement réservé. Les documents sont divisés en quatre catégories: religions et spiritualité, littérature, philosophie et psychologie. «Nous avons sélectionné des ouvrages pour aider à la réflexion», poursuit Mme Rioux.

Le centre compte de rares films (*Ponette, Bleu*). Jeannette Rioux ajoute cependant que la liste des acquisitions va s'allonger avec le temps. «On pense organiser des mini-conférences sur divers sujets, indique la relationniste. Le centre ne veut pas toucher que la mort. La mort c'est la vie et la vie ça comprend à peu près tout.»

Fait à noter, l'accès au centre de documentation n'est pas exclusif à la clientèle d'Alfred Dallaire. Le service est gratuit.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EN BREF

CHUM:
une annonce
aujourd'hui

(Le Devoir) — La ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, doit annoncer ce matin la décision qu'elle a prise concernant l'avenir du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM). Le premier ministre Lucien Bouchard sera également présent. L'un des sites privilégiés pour la construction d'un nouvel hôpital est le terrain des garages de la STCUM, juste à côté du métro Rosemont, tel qu'annoncé le 11 janvier dans *Le Devoir*. Le conseil d'administration du CHUM a déjà demandé que le nouvel hôpital compte 1200 lits, une exigence à laquelle il n'est pas dit que le ministère répondra.

Histoire et
géographie: taux
de diplômés
moins élevé

(Le Devoir) — La Commission des universités sur les programmes remarque un taux de diplômés moins élevé que la moyenne pour les programmes d'histoire et de géographie et encourage les universités à mettre certaines ressources professorales en commun pour répondre à certains besoins plus spécialisés. C'est ce que préconise notamment la Commission des universités sur les programmes dans un rapport qu'elle produisait récemment sur l'histoire, la géographie, l'archivistique, la bibliéconomie et les sciences de l'information, l'archéologie et la démographie. Dix universités et 101 programmes étaient examinés par la Commission dans les trois cycles d'études. L'instance note ainsi un taux de diplômés de l'ordre de 56 % en histoire, au premier cycle, alors que les étudiants au baccalauréat en géographie réussissent à un niveau de près de 59 %. La moyenne de réussite pour l'ensemble des programmes de baccalauréat au Québec oscille autour de 64 %.

Journaliste
poursuivi pour
avoir utilisé
le mot «secte»

(PC) — Le procès intenté au journaliste Rodolphe Morissette par la direction du Temple du Réveil miraculeux du Saint-Esprit inc. pour un article publié dans *Le Journal de Montréal*, en janvier 1996, s'est amorcé hier en Cour supérieure. Le journaliste est poursuivi pour 2,4 millions de dollars. Le principal dirigeant du temple, Claude A. Gagnon, de Laval, estime que M. Morissette a cherché à ternir la réputation de son groupe en utilisant à leur égard le mot «secte». Il y a vu une tentative d'«entacher la réputation et la crédibilité» et de son groupe et de lui-même. Pour sa part, le quotidien montréalais plaide la bonne foi de son journaliste et signale que le mot «secte» a été utilisé par le juge Jean-Marie Brassard à l'égard du Temple du Réveil miraculeux du Saint-Esprit inc.



Les Productions Guy Cloutier ont fait sortir leur mobilier de Radio-Canada, hier. Exit les décors, qui seront dressés cette semaine par d'autres techniciens que les grévistes de Radio-Canada.

Un règlement du conflit serait imminent à Radio-Canada

Les camions de *La Fureur*
contre des grévistes en colère

Le syndicat des techniciens de Radio-Canada a bon espoir que la grève se termine très bientôt, mais les Productions Guy Cloutier disent avoir assez attendu comme cela. Ce vendredi, une nouvelle émission de *La Fureur* sera bel et bien portée à l'écran, avec l'aide de techniciens de l'extérieur.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Sur les piquets de grève, hier, en face de Radio-Canada, la tentative des grévistes de bloquer la sortie de camions de *La Fureur* et l'intervention subséquente de l'escouade anti-émeute du SPCUM ne laissant en rien présager la fin prochaine d'un conflit. Contre toute attente, pourtant, dans les officines syndicales, hier, on espérait «un règlement dès cette semaine».

C'est du moins le scénario qu'évoque le président du Syndicat national des techniciens et artisans du réseau français de Radio-Canada (STARF), Michel Bérubé. «Nous avons fait beaucoup de progrès en fin de semaine et nous sommes satisfaits des points sur lesquels on s'est entendus.» Refusant de s'avancer autant et de spéculer sur la fin prochaine de la grève, la partie patronale admet aussi que les négociations vont bon train. «Les négociations de la fin de semaine ont été très intenses, mais on commence tout juste à aborder les questions syndicales. Impossible, dans ces conditions, de spéculer sur la durée [de la grève],» raconte Marc Sévigny, porte-parole de Radio-Canada.

Ce ne sont cependant pas sur les questions salariales que le bât blesse, dans la présente négociation, mais bien sur la sous-traitance. Or, tout indique que les deux parties se seraient entendues sur cette délicate question.

La colère des uns, *La Fureur* des autres

La grogne était cependant à son comble, hier matin, quand 150 à 200 grévistes ont tenté d'empêcher deux camions contenant les décors de *La Fureur* de quitter le sta-

tionnement de Radio-Canada. Des syndiqués ont suivi les camions, mais aucun acte de violence n'a cependant été observé et aucun syndiqué n'a été arrêté.

Le syndicat ignorait toujours hier où et quand sera enregistré *La Fureur*.

Michel Bérubé, président du STARF, digérait mal la décision des Productions Guy Cloutier d'embaucher ses propres techniciens alors qu'elle fait habituellement appel à ceux de Radio-Canada. «C'est légal, mais c'est cheap», de lancer M. Bérubé.

De fait, la société d'État relève du fédéral et n'est donc pas assujettie aux lois anti-briseurs de grève, qui ne sont en vigueur qu'au Québec. «On a été bon joueur, on a déjà passé deux rediffusions», explique Léna Sauvageau, directrice du département de télévision des Productions Guy Cloutier. «En tant que producteur, j'avais maintenant une décision à prendre, et je l'ai prise. Dans un premier temps, il nous fallait nous assurer de reprendre nos décors et de leur faire faire un beau dodo, à l'extérieur de Radio-Canada. Dans un second temps, nous sommes en train de mettre la dernière main aux détails de l'enregistrement de l'émission.»

Mme Sauvageau explique avoir sous sa responsabilité des pigistes «qui veulent travailler et qui n'ont pas de paie depuis le 17 décembre. Si on n'enregistre pas, des emplois seront en péril et *La Fureur* aussi.»

Plus encore, Mme Sauvageau soutient «recevoir des appels anonymes de techniciens qui travaillent habituellement à *La Fureur* et qui préféreraient revenir faire l'émission.»

L'initiative des Productions Guy Cloutier risque-t-elle d'être imitée par d'autres producteurs privés? Radio-Canada soutient que non. «Seul L'Écuyer se trouve dans la même situation que *La Fureur*. Puisque nous ne sommes plus en mesure d'honorer notre partie du contrat, les producteurs de *L'Écuyer* pourraient donc aussi faire appel à des techniciens de l'extérieur», explique Marc Sévigny, porte-parole de la société d'État. Autrement, les épisodes d'autres émissions sont déjà enregistrés et la question ne se pose donc pas.»

Les Productions Michel Gauthier, qui signent *L'Écuyer*, se contenteront, elles, d'une reprise, cette semaine encore.

Étude du plan stratégique en commission parlementaire

Hydro-Québec vise
la «stabilité» des
tarifs jusqu'en 2004MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Hydro-Québec dégelera ses tarifs dans deux ans et prétend pouvoir en préserver la «stabilité» jusqu'en 2004, indique le plan stratégique de la société d'État dont l'examen en commission parlementaire débutera à Québec, aujourd'hui.

L'avenir semble tout à fait rose pour la société d'État qui projette un bénéfice net de 1,6 milliard de dollars dans quatre ans, soit presque le double des 925 millions obtenus durant l'année 1999. Hydro-Québec prévoit également verser au gouvernement des dividendes totalisant trois milliards entre 2000 et 2004.

Le document que défendront les dirigeants d'Hydro-Québec devant les parlementaires précise que la progression prévue des profits de la société «est principalement attribuable à la croissance des ventes au Québec».

Or, Hydro-Québec ne prévoit pas d'augmentation spectaculaire de la consommation au cours des années à venir. Au contraire.

Compte tenu d'une faible croissance démographique, du rythme modéré de l'augmentation de la consommation industrielle et de l'efficacité dans l'usage de l'électricité, Hydro-Québec prévoit une augmentation annuelle moyenne de la demande d'électricité de 1,4 % au Québec, soit deux fois moins que durant les 15 dernières années.

Croissance des marchés
Hydro-Québec estime pouvoir

améliorer sa rentabilité grâce surtout à la croissance de ses marchés et à la réduction de ses charges financières.

Fort de sa présence sur le marché continental, la société d'État prévoit augmenter ses ventes d'électricité de 146,6 milliards à 164,1 milliards de kilowattheures, soit une hausse de 12 % d'ici à 2004.

Hydro-Québec se dit donc capable de maintenir jusqu'en 2002 le gel des tarifs décrété en 1998, mais utilise les termes «stabilité des tarifs» dans ses prévisions à plus long terme. Elle dit vouloir garantir à ses clients un «gain réel de 10 % par rapport à l'évolution de l'indice des prix à la consommation».

«La stabilité tarifaire signifie également qu'Hydro-Québec ne proposera aucune mesure à la Régie de l'énergie visant à modifier la situation d'interfinancement qui profite largement à la clientèle résidentielle sans affecter toutefois la grande clientèle industrielle.»

Hydro-Québec devra toutefois préciser ses intentions. «On a des comptes à demander à Hydro-Québec sur les choix faits dans ce plan stratégique qui confirme le virage commercial de la société d'État. Est-ce que les Québécois ont effectivement droit aux tarifs les plus bas en ce moment? Plusieurs experts en doutent», commente la critique libérale en matière de ressources naturelles, Nathalie Normandeau.

Elle rappelle qu'Hydro-Québec est née d'un contrat social voulu par les Québécois en 1962 et compte bien le rappeler à ses dirigeants. La commission parlementaire étudiera ce dossier aujourd'hui et mercredi.

La société
projette
un bénéfice
net de
1,6 milliard
de dollars
dans quatre
ans

LES GRANDS PRIX
QUÉBÉCOIS
DE LA QUALITÉ

Edition 2000

APPEL PUBLIC
DE CANDIDATURES

Les Grands Prix québécois de la qualité constituent la plus haute distinction remise par le premier ministre du Québec aux entreprises privées et organismes publics les plus performants.

Objectifs

Les Grands Prix québécois de la qualité visent à reconnaître publiquement les entreprises privées et organismes publics du Québec qui ont réussi à appliquer les principes de la qualité totale à tous les aspects de leurs activités et qui ont obtenu des résultats remarquables.

Critères d'admissibilité

Toute organisation, qu'elle soit manufacturière, de services, commerciale, publique ou privée, à but lucratif ou non, et qui a un établissement au Québec, est admissible à un des Grands Prix. La seule exigence est que les principales décisions, concernant la gestion de la qualité ou l'application de la stratégie émanant du siège social, résultent directement de l'organisation (unité de production ou de services autonomes).

Mise en candidature

Les entreprises privées et les organismes publics intéressés à poser leur candidature peuvent obtenir les documents de mise en candidature auprès du Mouvement québécois de la qualité ou du ministère de l'Industrie et du Commerce ainsi que sur les sites web suivants : www.mic.gouv.qc.ca ou www.qualite.qc.ca.

Période d'inscription

Les organisations intéressées à poser leur candidature aux Grands Prix québécois de la qualité édition 2000 ont jusqu'au 10 mai inclusivement pour nous faire parvenir leur dossier complet.

Renseignements :

Madame Isabelle Tremblay
Mouvement québécois de la qualité
455, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 404
Montréal (Québec) H2Z 1J1
Téléphone : (514) 874-9933/
poste 223
Télécopieur : (514) 866-4600

Monsieur Jacques La Rue
Direction de la gestion d'entreprises
Ministère de l'Industrie et du Commerce
380, rue Saint-Antoine Ouest
5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : (514) 499-6531
Télécopieur : (514) 873-9912



Québec
Industrie et
Commerce

Terrorisme

Le Congrès américain s'en prend
aux mesures canadiennesROBERT RUSSO
PRESSE CANADIENNE

Washington — Un des experts entendus par un comité du Congrès américain qui examine la façon dont le Canada traite le problème des terroristes aux frontières craint que le processus ne dégénère en une séance de dénigrement anti-Canada.

Le sous-comité de l'immigration de la Chambre des Représentants, contrôlé par les Républicains, se penchera sur le renforcement des mesures de sécurité le long de la frontière canado-américaine, dans la foulée de l'arrestation d'Ahmed Ressay, contre qui pèsent cinq accusations relatives à la fabrication de bombes. Ressay avait été arrêté après avoir tenté d'entrer aux États-Unis, le mois dernier.

Le sous-comité est dirigé par Lamar Smith, un membre du Congrès qui estime que les politiques canadiennes d'immigration sont beaucoup trop libérales et représentent un danger pour les États-Unis.

Chris Sands, un expert sur le Canada, attaché au Centre d'études stratégiques et internationales, que les Ré-

publicains ont demandé à entendre à l'audience, s'est dit préoccupé par le sens des questions du sous-comité. Traiter les Canadiens de tous les noms ne servira à rien, déclare-t-il. Eriger un nouveau mur de Berlin non plus.

M. Sands, qui est favorable à l'adoption de mesures de contrôle plus strictes sur l'entrée de Canadiens aux États-Unis, appellera les deux pays à nommer des représentants au sein d'une commission binationale, qui élaborerait un rapide rapport sur l'amélioration de la sécurité à la frontière. Toute solution proposée par Washington serait perçue comme influencée par la politique — les États-Unis sont en pleine année électorale, souligne-t-il.

«Grave et immédiate»

M. Smith, un Républicain du Texas, veut que la population américaine soit informée de la menace terroriste qui plane selon lui à la frontière canado-américaine.

«La menace de terrorisme [à la frontière] est grave et immédiate», a déclaré le porte-parole de M. Smith, Allen Kay. Le Représentant, a-t-il ajouté, croit que le Canada a adopté une atti-

tude plus libérale en matière d'immigration et d'autres politiques, et il en a le droit. Il croit aussi que les Américains sont de plus en plus préoccupés par leur sécurité, et ils ont le droit d'être protégés.

M. Smith souhaiterait qu'un jour, tous les Canadiens entrant aux États-Unis doivent remplir des questionnaires détaillés d'information personnelle. La loi imposant ces mesures, ap-

pelée section 110, a déjà été adoptée.

Une étude laisse croire que ce processus pourrait entraîner des files d'attente aux postes frontières susceptibles de retarder l'entrée aux États-Unis de plusieurs heures.

La loi est censée entrer en vigueur dans un an, mais elle n'est encore assortie d'aucun financement et plusieurs États du nord se sont engagés à l'abolir.

Nathalie ELLIOTT

Mon premier dictionnaire français illustré

1192 pages.
1192 pages — 25 \$

Les Éditions GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

LE DEVOIR

POLITIQUE

Un million de dollars

Le Bloc québécois se frotte à Conrad Black

Le parti poursuivra le National Post pour un article alléguant un détournement de fonds

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Bloc québécois mettra ses menaces à exécution et déposera une poursuite d'un million de dollars d'ici vendredi contre le quotidien torontois *The National Post* pour avoir refusé de se rétracter au sujet d'un article alléguant que le parti aurait détourné des fonds publics à des fins partisanes.

Joint en fin de journée, hier, le rédacteur en chef adjoint du *National Post*, Martin Newland, n'a pas voulu faire de commentaires sur la poursuite. L'avocat du Bloc québécois, François Shanks, a fait parvenir aux avocats du quotidien une lettre dans laquelle il indique que son client avait «intention de démontrer au tribunal tous les motifs d'ordre intentionnel et malicieux qui ont pu sous-tendre à la publication de cet article quelques jours avant la tenue de son congrès national qui aura lieu à la fin de la présente semaine, ce qui expliquerait en partie l'absence de vérification diligente en vue d'obtenir l'information exhaustive nécessaire avant la publication d'un tel reportage».

La poursuite sera déposée, écrit-on, «au plus tard le vendredi 28 janvier», le temps de rédiger la poursuite et les déclarations sous serment. Le Bloc songe également à entamer des procédures pour faire «sanctionner par voie disciplinaire le manque de professionnalisme» des deux journalistes du *National Post*, Joël-Denis Bellavance et Andrew McIntosh.

Le Bloc québécois avait demandé une rétractation du quotidien et de ses deux journalistes dès vendredi alors que le quotidien publiait en manchette, sur six colonnes, que le Bloc québécois aurait détourné des fonds, puisés à même le budget de recherche alloué par la Chambre des communes à tous les partis politiques, vers une petite firme de sondage de Laval, Polystat, qui, au lieu de mener lesdits sondages, payait des employés du parti. L'article rappelait qu'en 1996, date des événements allégués, le Bloc québécois n'avait pas atteint ses objectifs de financement, fixés à un million. Le *National Post* se basait notamment sur des informations fournies par André Neron, anciennement chef

de cabinet de Michel Gauthier alors chef du Bloc québécois, qui a déclaré s'être fait rembourser par la firme Polystat des dépenses effectuées pour le Bloc québécois et totalisant 1800 \$. Le *National Post* indiquait qu'il avait été impossible de consulter les sondages commandés à Polystat et pour lesquels le Bloc aurait demandé remboursement à la Chambre des communes de 28 340 \$.

Documents

Le Bloc prétend que la firme de sondage Polystat a bel et bien effectué deux sondages, entre juillet et novembre 1996. En conférence de presse vendredi, les représentants du Bloc avaient même désigné une montagne de documents écrits censés prouver l'existence de ces sondages. Encore hier toutefois, le Bloc refusait de les rendre publics.

Le parti d'opposition refuse de rendre publics les sondages dont il dit qu'ils ont bel et bien été effectués

Le porte-parole du chef du Bloc québécois, Louis Aucoin, a expliqué que les sondages internes contenaient une part de la stratégie de son parti et qu'il ne voulait pas «révéler [s]es stratégies chaque fois que quelqu'un accumule des faits et se questionne». Forcé de reconnaître que les sondages deviendront publics malgré tout si la poursuite au civil est déposée à la Cour supérieure du Québec, M. Aucoin a indiqué que «même si je sors [les sondages] tout de suite, le Post a quand même commis une faute grave, et c'est une faute qui mérite réparation».

La députée de Saint-Bruno/Saint-Hubert, Pierrette Venne, citée par le *National Post* comme étant une de celles qui n'avait jamais entendu parler de sondages effectués par Polystat, croit au contraire que le Bloc devrait rendre public au plus vite les fameux sondages.

«Si on veut rendre service à tout le monde, il faudrait peut-être sortir ces documents tout de suite avant même qu'un procès ne soit intenté. Si on veut intenter un procès, il faut savoir que ça coûte très cher. On n'a déjà pas trop de sous, je ne suis pas sûre que c'est une bonne idée. [...] Ça ne nous fait pas une bonne publicité, c'est évident.»

Le quotidien torontois devrait dévoiler d'autres informations sur le financement du Bloc québécois au cours des prochains jours.

Commission parlementaire sur le projet de loi 99

Les libéraux ne déposeront pas de mémoire

Alliance Québec, la SSJB de Montréal, le Mouvement national des Québécois et le Mouvement souverainiste du Québec le feront

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le Parti libéral du Québec ne présentera pas de mémoire à la commission parlementaire sur le projet de loi 99 qui s'ouvre le 8 février prochain.

Au bureau du chef de l'opposition officielle Jean Charest, on indique que le PLQ a décidé de ne pas présenter de mémoire même si le caucus des députés du PLQ a accepté, la semaine dernière, de participer à la commission parlementaire.

A une semaine de l'échéance pour le dépôt des mémoires, le secrétariat des commissions parlementaires n'avait reçu qu'un seul mémoire, celui d'un simple citoyen, sur le projet de loi 99 traitant de l'exercice de droits fondamentaux du peuple québécois. En revanche, des organismes comme Alliance Québec, la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, le Mouvement national des Québécois et le Mouvement souverainiste du Québec ont tous indiqué qu'ils présenteraient leur mémoire sous peu.

«J'ai participé à beaucoup de commissions parlementaires et c'est toujours comme ça, à la dernière minute», a dit le président du Mouvement souverainiste du Québec, Gilles Rhéaume. «Beaucoup de gens travaillent à leur mémoire. Il y a même un mouvement internet qui se met en branle.»

En fait, du côté des groupes souve-

rainistes, c'est le Mouvement national de libération du Québec (MNLQ) de Raymond Villeneuve qui coiffa tout le monde au poteau. Le MNLQ a envoyé, hier, son mémoire par la poste au secrétariat des commissions, mémoire qui porte l'entête *Le MNLQ désire dénoncer la logique de guerre du gouvernement néocolonial canadien qui s'exprime par son projet de loi C-20, dernier élément de son plan B*.

Pour sa part, le président des Citoyens de la nation (CDN), Me Guy Bertrand, a indiqué que son regroupement fédéraliste n'avait pas encore pris de décision quant à l'opportunité de soumettre un mémoire à la commission parlementaire et d'y participer. Me Bertrand a signalé qu'il estime préférable de s'adresser aux tribunaux pour contester la loi sur les droits fondamentaux du peuple du Québec une fois qu'elle sera adoptée.

Le président d'Alliance Québec, Bill Johnson, a terminé, hier, la rédaction d'une première version du mémoire que présentera son organisme. Le document sera soumis aujourd'hui au comité exécutif d'Alliance Québec et à son conseil samedi. Pour M. Johnson, le projet de loi 99 propose la démocratie plébiscitaire. «Napoléon Ier, Napoléon III et Hitler ont utilisé des référendums comme ça pour renverser des constitutions et créer un nouvel ordre», a-t-il dit. Selon sa lecture, le projet de loi 99, en énonçant que le peuple du Québec peut seul décider de son ave-

nir, met la constitution de côté. M. Johnson a rappelé que le Québec est une démocratie libérale au sein de laquelle les minorités sont protégées de la tyrannie de la majorité par des garanties constitutionnelles. «L'Histoire nous enseigne que les démocraties matures n'utilisent pas ce processus» plébiscitaire, a soutenu M. Johnson.

Offensive internationale

En plus de participer à la commission parlementaire, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal poursuivra son offensive internationale contre le projet de loi fédéral sur la clarté avec une annonce d'une demi-page dans l'édition du 1^{er} février du *Monde diplomatique*.

Coiffée du titre «Le double jeu du Canada», la publicité de la SSJB reprendra les grandes lignes des annonces publiées à la mi-décembre dans *Le Devoir*, puis dans le *New York Times*, a indiqué, hier, le responsable des communications de l'organisme, Robin Philpot. La SSJB dépensera 12 000 \$ pour l'annonce dans *Le Monde diplomatique* tandis que l'organisme, qui s'était ligué avec les centrales syndicales CEQ, CSN et FTQ, l'Union des écrivains et écrivaines québécois et le Mouvement national des Québécois et des Québécoises, avait déboursé 80 000 \$ US pour la pleine page dans le *New York Times*, reprise toutefois par trois fois. «Notre objectif, c'est de déprovincialiser ce débat», a dit M. Philpot.

Les conservateurs se serrent les coudes à la suite d'un long caucus

ALEXANDRE SIROIS
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les élus du Parti conservateur semblent s'être entendus pour mettre de côté les dissensions et faire preuve de solidarité à l'occasion d'un caucus de trois jours qui se déroule depuis hier dans la capitale fédérale.

A commencer par le chef des conservateurs, Joe Clark, qui a mis fin aux spéculations voulant que son adjointe parlementaire, Elsie Wayne, aurait été délogée de son poste de numéro deux au sein du parti.

Mme Wayne, une députée du Nouveau-Brunswick qui est en faveur du projet de loi libéral visant à encadrer un référendum québécois, s'est publiquement opposée à son chef sur la question.

Elle avait même invité le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, à présenter son projet de loi «sur la clarté» aux conservateurs, sans avoir sollicité l'avis de son chef. Le geste a bien sûr provoqué la colère de certains députés.

Le député québécois André Bachand, notamment, avait affirmé d'emblée, hier matin, que la question de maintenir ou non Mme Wayne à son poste de chef adjointe du parti était «à discuter». Lorsqu'on lui a demandé s'il allait offrir son appui à Mme Wayne, il a simplement indiqué qu'il était «prêt à écouter tous les avis».

Mais, quelques heures plus tard, M. Clark a déclaré qu'il n'avait jamais songé à démettre Mme Wayne de ses fonctions. «Ce n'était pas une question. Elle avait un poste avant et elle a le même poste aujourd'hui», a-t-il lancé aux journalistes, ajoutant: «Pour moi ça n'a jamais été une controverse.»

Un baiser

De son côté, question de prouver qu'elle avait enterré la hache de guerre pour de bon, Mme Wayne a déposé un baiser sur la joue de M. Clark lors de la pause de midi du caucus.

Par ailleurs, hier, les membres du parti ont voulu tempérer l'impact du départ du conservateur Charlie Power. Le député terre-neuvien a annoncé vendredi dernier qu'il renonçait à son siège à la Chambre des communes. «Ça ne me dérange pas du tout, a affirmé hier M. Bachand, invité à commenter la décision de son collègue. Je m'y attendais un peu, mais je ne savais pas quand [cela allait se produire].»

M. Bachand a précisé que M. Power était parti «pour des raisons personnelles». C'est effectivement ce qui a été invoqué par le principal intéressé vendredi. Sauf qu'il a ajouté que le refus de son chef d'appuyer le projet de loi libéral «sur la clarté» avait aussi joué lorsqu'il avait décidé de se retirer.



Question de prouver qu'elle avait enterré la hache de guerre pour de bon, Elsie Wayne adjointe parlementaire de Joe Clark, a déposé un baiser sur la joue de son chef lors de la pause de midi du caucus.

Le siècle

QUI FUT
TOUS LES JOURS
JUSQU'AU SAMEDI 29 JANVIER

LE DEVOIR vous présente
une série d'entrevues réalisées
par Jean Dion avec les témoins
de l'actualité qu'ont été les
anciens directeurs du journal.



Michel ROY,



Claude RYAN



Gérard FILION



Lise BISSONNETTE



Jean-Louis ROY
à lire le mercredi 26 janvier



Benoît LAUZIÈRE

Partez du bon pied.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA Émission 12		
5,00%	5,50%	6,00%
An 1	An 2	An 3
Taux annuel composé de 5,49 % sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.		
OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 63		
4,40%		
An 1		



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
VALABLES SUR LES ÉLUS

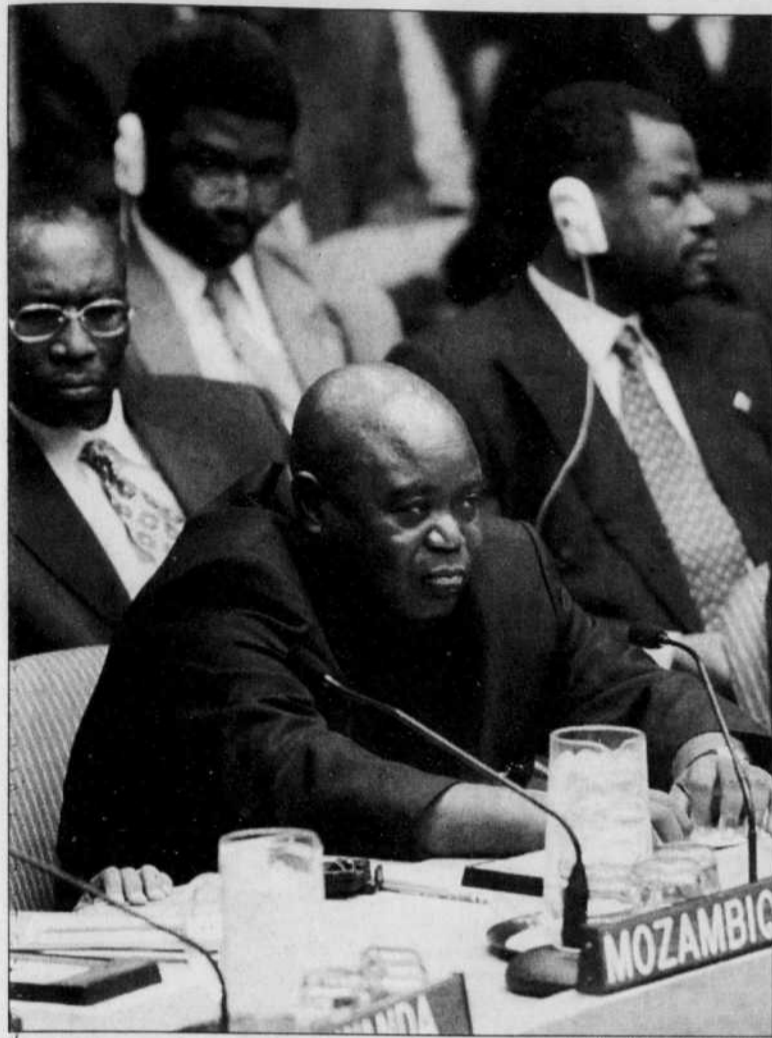
Canada

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

LE DEVOIR

LE MONDE

Un processus de paix menacé



PETER MORGAN REUTERS
Le président Laurent Kabila attend patiemment son tour pour prendre la parole à la session du Conseil de sécurité portant sur la guerre civile en République démocratique du Congo.

L'ONU est appelée à l'aide en RDC

Les dirigeants africains demandent à l'organisme d'assumer ses responsabilités

MICHEL LECLERCQ
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Tous les dirigeants des pays impliqués dans le conflit en République démocratique du Congo se sont réunis hier à New York pour relancer un processus de paix menacé par la poursuite des combats.

À l'ouverture de cinq jours de réunions du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a appelé les belligérants à démontrer leur volonté politique de faire la paix. Mais les dirigeants africains ont demandé au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités et de déployer sans attendre une force de maintien de la paix.

«Ce Conseil a observé la situation au Congo de loin pendant trop longtemps. Il doit maintenant aller au Congo et essayer de maintenir la paix», a dit le président du Zimbabwe, Robert Mugabe. «Le message est: des casques bleus maintenant», a-t-il ajouté.

Le président congolais Laurent-Désiré Kabila, qui venait pour la première fois aux États-Unis depuis son arrivée au pouvoir en mai 1997, a demandé de son côté au Conseil de mettre fin à «l'occupation» de l'est de son pays par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. La RDC attend «que vous puissiez obtenir, au cours de cette session spéciale, la fin de l'occupation d'une partie de notre territoire national par les armées du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi», a dit M. Kabila aux membres du Conseil.

Le président rwandais, Pasteur Bizimungu, a répondu que son pays «n'aurait rien à faire en RDC si on répondait au problème de notre sécurité et de notre survie comme nation».

Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a présidé ce qu'elle a qualifié de «réunion historique» du Conseil de sécurité à laquelle ont pris part les chefs d'Etat de Zambie, du Mozambique, de RDCongo, d'Angola, du Zimbabwe, d'Ouganda et du Rwanda, le ministre namibien des Affaires étrangères et une dizaine d'autres ministres. Tous les belligérants ont signé en

juillet et août dernier un accord de paix à Lusaka, mais s'accusent mutuellement de violer le cessez-le-feu.

Le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila est soutenu militairement par le Zimbabwe, la Namibie et l'Angola, alors que la rébellion lancée en août 1998 est appuyée par le Rwanda et l'Ouganda. «Si la paix doit s'enraciner, si l'engagement international doit être maintenu, les belligérants font face à un défi primordial: ils doivent démontrer la volonté politique d'appliquer l'accord (de Lusaka) entièrement et sans délai», a dit M. Annan en ouvrant ce mini-sommet sur la RDC. «Tout le reste découle de cette exigence essentielle», a-t-il ajouté.

Kofi Annan a prévenu que l'engagement de l'ONU de déployer 500 observateurs militaires, appuyés par une force de 5000 hommes, dépendait du respect de l'accord de Lusaka. Mais les dirigeants africains, belligérants comme médiateurs, ont tous réclamé une aide décisive de la communauté internationale.

«La communauté internationale ne doit pas attendre l'établissement d'un cessez-le-feu absolu en RDC pour jouer un rôle significatif dans le processus de paix, ou rester les bras croisés en assistant à l'effondrement du processus», a déclaré le président du Mozambique, Joaquim Chissano, qui joue un important rôle de médiation.

Le président ougandais, Yoweri Museveni, a reconnu que l'opération de maintien de la paix devra être importante et coûteuse. «Mais le coût de l'inaction, comme on l'a vu au Rwanda, serait trop abominable, trop coûteux et moralement répugnant», a-t-il dit.

Mme Albright a toutefois souligné que «pour réussir, toute mission de ce genre doit être fondée sur les engagements des signataires de Lusaka sur les questions clés de l'accès, de la sécurité et de la coopération».

Les États-Unis travailleront à la mise au point rapide d'une résolution autorisant la désignation d'observateurs militaires, «si nos efforts de cette semaine aboutissent [...] à mettre en œuvre l'accord de paix», a-t-elle prévenu.

Les caisses noires de la CDU

Des chiffres des experts mais toujours pas de noms

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Le cabinet d'expertise comptable Ernst and Young, consulté par l'Union chrétienne-démocrate (CDU), a chiffré pour la première fois avec précision les fonds occultes venus gonfler les caisses du parti mais n'a pu apporter la moindre précision sur leur origine.

S'appuyant sur des entretiens particuliers menés avec l'ex-chancelier et président de la CDU Helmut Kohl, l'ex-trésorier Walter Leisler Kiep et l'ancien expert-comptable Horst Weyrauch, Ernst and Young a recensé plus de 6 millions de dollars environ d'origine indéterminée ayant atterri dans les comptes de la CDU entre 1989 et 1998.

Le scandale de la CDU se présente désormais aux yeux des responsables du parti comme une énigme dont Helmut Kohl détient la clé. La direction du parti affirme en effet ne pas pouvoir déterminer la provenance de ces fonds qui ont mystérieusement atterri dans ses caisses entre 1989 et 1998... à moins que ceux qui ont sollicité ces «dons», dont l'ancien chancelier, ne sortent de leur silence.

Pour la période 1993-1998, les experts-comptables n'ont pu expliquer la provenance de 2,1 millions de marks dans les comptes, somme qui vient s'ajouter à quelque 10 millions de marks d'origine inconnue pour la période 1989-92, a détaillé le trésorier de la CDU, Matthias Wissmann, au cours d'une conférence de presse.

Le rapport d'audit ne fait cependant la lumière «ni sur l'origine ni sur la forme des dons en liquide, parfois même pas non plus sur leurs bénéficiaires [...] ni sur les noms des donateurs», a reconnu le président du parti, Wolfgang Schäuble.

Ernst and Young a tout de même pu conclure, sur la foi des déclarations de M. Weyrauch, qu'il n'y avait «pas d'autre compte connu» que ceux cités dans le rapport.

L'une des accusations les plus graves concerne le financement de la campagne d'Helmut Kohl par Elf Aquitaine à la demande de François Mitterrand. Une possible ramification française révélée ce week-end par une enquête des chaînes de télévision ARD et France-2 démentie par le porte-parole d'Helmut Kohl. A en croire ARD, des sommes importantes auraient ainsi été transférées aux chrétiens-démocrates, dans le cadre de provisions, versées par Elf lors de l'achat en 1992 de la raffinerie de pétrole est-allemande de Leuna. Toutefois, selon des sources judiciaires françaises, en l'état actuel du dossier Elf instruit en France par les juges français Eva Joly et Laurence Vichnievsky, aucune connexion n'existe avec le financement présumé occulte de la CDU par le groupe pétrolier français.

«Inacceptable»

Tout en qualifiant d'«inacceptable» le système institué par son prédécesseur à la tête de la CDU et en promettant que «rien de semblable ne se reproduira plus», Wolfgang

Schäuble n'a évoqué aucune poursuite judiciaire contre Helmut Kohl. Cette possibilité avait pourtant été envisagée pour tenter de contraindre l'ancien chancelier à révéler les noms des donateurs, qu'il continue à taire en invoquant le principe de la parole donnée. Mais hier, des responsables du parti ont indiqué que la CDU ne souhaitait pas envenimer la situation.

Le parti étudie en revanche «toutes les possibilités juridiques contre Horst Weyrauch et son cabinet, afin d'avoir accès à toutes les données existantes» sur le système de financement illégal, a dit M. Schäuble. M. Weyrauch fait déjà l'objet d'informations judiciaires des parquets de Bonn et Wiesbaden.

M. Schäuble a ensuite évoqué les conséquences politiques que l'affaire risquait d'avoir pour la CDU, à commencer par un scrutin régional au Schleswig-Holstein le 27 février, et a affirmé que le parti allait tenter de regagner la confiance de ses électeurs en expliquant l'affaire au cours d'une série de réunions dans les différentes régions du pays.

La CDU va aussi lancer une campagne pour rétablir son image, sous le thème «Notre pays a besoin d'une CDU forte», qui rappellera ses succès pendant les 50 ans de la République fédérale d'Allemagne. «Si la CDU n'était plus en mesure d'assumer son rôle de grand parti populaire du centre, tout le pays en subirait les conséquences», a averti M. Schäuble.

«Notre système de partis perdra de sa stabilité», avait pour sa part estimé plus tôt le député chrétien-démocrate (CDU) Norbert Blüm, après avoir dénoncé le «délitement» de la CDU sous le poids de révélations quasi-quotidiennes.

La veille, M. Blüm, l'un des plus fidèles compagnons d'Helmut Kohl dont il a été de tous les gouvernements pendant 16 ans, avait jugé que l'ex-chancelier avait «détruit la conscience de soi de la CDU, qui est touchée au plus profond d'elle-même».



Wolfgang Schäuble
REINHARD KRAUSE REUTERS

Les Indiens entendent poursuivre leur lutte

L'Équateur devant la pire crise économique de son histoire

AGENCE FRANCE-PRESSE

Quito — Deux jours après le coup d'Etat, le nouveau président équatorien, Gustavo Noboa, vient de connaître un premier succès hier avec la bonne tenue de la monnaie, mais, à l'image d'un volcan entré en éruption, les Indiens de ce pays viennent de sortir de cinq siècles de sommeil, et se préparaient hier à poursuivre leur lutte.

Le principal défi du nouveau président consistera à résoudre la «pire crise économique de l'histoire» pour résorber la misère du pays.

La remise en ordre d'une économie en pleine déliquescence, avec un effondrement du pouvoir d'achat depuis un an, figure en tête de l'agenda du nouveau président dans un pays au bord de la faillite financière.

L'Équateur a connu en 1999 une croissance négative de 7 %, une inflation de 60,7 % et une appréciation

du dollar par rapport au sucre de 197 % pour apurer sa dette extérieure, de 13,6 milliards de dollars, l'Équateur a fait appel au FMI en 1999, mais l'accord pour un prêt de 1,25 milliard de dollars n'a toujours pas été ratifié.

Le renversement du démocrate chrétien Jamil Mahuad, un homme indéfini sans aucun charisme, a puisé sa principale cause dans son échec à trouver le moindre remède à un marasme qui touche les plus pauvres, notamment les 3,5 millions d'Indiens. Leur révolte de vendredi dernier, avec l'occupation du Congrès, a abouti dans une succession de convulsions au départ de M. Mahuad, l'une de leurs exigences.

Leur départ de Quito samedi, vers leurs provinces d'origine n'a été décidé que pour «définir une nouvelle stratégie, car le soulèvement continue», a déclaré au quotidien Hoy d'hier Antonio Vargas, président de la Confédération des nations indigènes d'Équateur (CONAIE).

Antonio Vargas, le leader indien à l'origine de l'occupation du Parlement, vendredi, a déjà lancé une claire mise en garde au nouveau chef de l'Etat: «Sans changements dans le pays,

il se produira une explosion sociale imprévisible», a-t-il ajouté dans cet entretien, avant d'adresser une menace voilée au pouvoir: «Notre base est vigilante» et une éventuelle arrestation des leaders indiens «ne ferait que jeter de l'huile sur le feu».

Les Indiens ont obtenu le départ du président Mahuad, mais M. Vargas se retrouve lundi les mains vides, sans aucune fonction officielle, ni satisfaction des autres exigences indiennes: la dissolution des trois pouvoirs, la constitution d'un gouvernement d'union nationale, et l'abandon de la dollarisation décidée par M. Mahuad le 9 janvier. M. Noboa a déjà décidé de la maintenir.

5,1 millions de personnes vivent dans la pauvreté en Équateur, selon la Banque mondiale. Le salaire minimum mensuel, de 46 dollars, est l'un des plus bas du monde.

La flamme continue de couvrir sous la cendre, dans un pays agité par une série d'éruptions volcaniques depuis octobre dernier, avec le retour en activité des monts Tungurahua et Guagua Pichincha, qui culminent à quelque 5000 mètres d'altitude.

«Dans notre mythologie, une éruption de ces lieux de culte constitue un appel de la nature à de profonds changements, y compris politiques et sociaux», a déclaré l'un de ces militants indiens, Vicente Chato. «La terre pousse un soupir de vie tous les 500 ans», a-t-il ajouté, dans une allusion à la conquête espagnole de l'Amérique latine en 1492.

Le nouveau chef de l'Etat va devoir s'atteler parallèlement à une autre tâche de poids: la lutte contre la corruption, une plaie stigmatisée sans relâche par les leaders indiens.

A ce sujet, M. Noboa a dénoncé dès samedi, avant de signer le décret de sa prise de fonctions, «un germe de décomposition mortel qui a planté ses racines jusque dans les moindres recoins de la société équatorienne». Il a également annoncé son intention de mettre fin à «la dilapidation des fonds publics».

Ultimes recours contre Pinochet

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le gouvernement belge introduira ce matin un recours devant la Haute Cour de Londres en vue de faire procéder à une contre-expertise médicale de l'ex-dictateur chilien Pinochet, a annoncé hier un membre du cabinet du ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel.

La Belgique est l'un des quatre États (avec l'Espagne, la France et la Suisse) à avoir introduit une demande d'extradition de l'ancien dictateur chilien. Son recours devant la Haute Cour de Londres vise à empêcher Augusto Pinochet de retourner au Chili si le ministre britannique de l'Intérieur Jack Straw décidait de le libérer en raison de son état de santé.

De leur côté, les organisations de défense des Droits de l'homme ont joué hier leur dernière carte en décidant de lancer un recours judiciaire contre une libération prochaine d'Augusto Pinochet, sans garantie aucune pourtant quant au succès de cette démarche.

Amnesty International et cinq autres organisations, Human Rights Watch, le Medical Foundation for the Care of Victims of Torture en Chile, le Redress Trust, Association of Relatives of the Disappeared et Justicia, ont annoncé qu'elles déposaient un recours contre la procédure utilisée par le ministre britannique de l'Intérieur Jack Straw pour déterminer la condition mentale et physique de l'ancien dictateur.

Ce recours devait être déposé formellement ce matin, a indiqué Amnesty hier soir.

EN BREF

Les grands-mères d'Elian à Miami

(AFP) — Les grands-mères du petit Elian Gonzalez sont arrivées hier après-midi à Miami pour rencontrer leur petit-fils, ainsi que les proches qui l'ont recueilli fin novembre après son naufrage et s'opposent à son retour à Cuba. Les deux femmes, Raquel Rodriguez, grand-mère maternelle d'Elian, et Mariela Quintana, arrivées de New York, étaient accompagnées d'une délégation du Conseil national des Eglises (NCC) qui organise leur séjour aux États-Unis. «Maintenant, elles ont la possibilité de voir de leurs propres yeux comme Elian est bien ici», a déclaré à la presse l'avocat des proches d'Elian à Miami, Spencer Eig, à leur arrivée.

Croatie: Second tour

(AFP) — Les deux candidats de la nouvelle majorité parlementaire de centre gauche à l'élection présidentielle en Croatie s'affronteront au second tour, ont annoncé hier leurs entourage. Le centriste Stipe Mesic, favori des sondages, était en tête, hier, avec 43,64 % des voix après décompte des résultats de près d'un tiers des bureaux de vote, a-t-on indiqué à son quartier général électoral. M. Mesic devance selon son état-major le libéral Drazen Budisa, 29,79 %, et Mate Granic, candidat de la Communauté démocratique croate (HDZ), 17,81 %.

La Russie en tête

(AP) — La Russie, l'Italie et la France forment le triste trio de tête des pays à l'encontre desquels la Cour européenne des droits de l'homme a été le plus souvent saisie l'an dernier. Sur les 8396 plaintes reçues par la Cour, installée à Strasbourg, 972 visaient la Russie, premier pays d'entre tous par le nombre de requêtes enregistrées. L'Italie arrive en deuxième position, avec 881 requêtes, suivie de la France (868), de la Pologne (691) et de la Turquie (655). La Cour européenne des droits de l'homme a été créée en 1959 pour étudier les requêtes de citoyens, qui estiment que la justice de leur pays a porté atteinte à leurs droits conformément à la Convention européenne des droits de l'homme, signée par l'ensemble des pays du Conseil de l'Europe.

Condamnations en Chine

(AP) — Cinq personnes ont été condamnées à mort et sept autres à la prison à perpétuité dans le nord-est de la Chine, dans le Xinjiang secoué par les violences des séparatistes ouïgours, rapporte un journal gouvernemental local. Le 18 janvier, ces membres présumés d'un groupe séparatiste auteur d'actes de terrorisme contre le pouvoir chinois ont été reconnus coupables de séquestration, meurtre, vol, commerce illégal et possession d'armes. Les condamnés sont des Ouïgours, l'ethnie majoritaire du Xinjiang, musulmane et turcophone, qui dispute aux Han chinois, en nombre croissant ces dernières années le contrôle de cette région stratégique d'Asie centrale, riche en pétrole.

Des juges pour le Kosovo

(AFP) — Cent trente-sept magistrats ont prêté serment hier au Kosovo dans le cadre d'un effort de l'ONU pour reconstruire la justice de la province et combattre la criminalité. Ces juges et procureurs seront affectés à des tribunaux de la région de Pristina, a précisé l'administration de l'ONU dans un communiqué. L'ONU s'était engagée le mois dernier à nommer 400 juges et procureurs le plus vite possible pour s'attaquer à la vague de crimes dans la province yougoslave. L'ONU a décidé en décembre de remettre en usage les lois antérieures au retrait par Belgrade du statut d'autonomie du Kosovo en 1989. La majorité des juges albanais refusaient d'utiliser les lois yougoslaves appliquées depuis.

Le président soudanais renvoie le gouvernement

ASSOCIATED PRESS

Khartoum — Le président soudanais Omar el-Bechir a renvoyé hier les membres de son gouvernement, l'ensemble des gouverneurs et ses hauts conseillers, a rapporté la télévision soudanaise.

Un nouveau gouvernement devrait être annoncé prochainement, selon la télévision. Ce renvoi constitue une nouvelle étape dans la lutte opposant le président soudanais à l'idéologue du parti au pouvoir et chef spirituel islamiste, Hassan al-Tourabi. Omar el-Bechir avait décrété l'état

d'urgence et dissous le Parlement le 12 décembre, privant Hassan al-Tourabi de sa fonction de président du Parlement et l'accusant de tenter de saper sa présidence.

Le renvoi du gouvernement intervient au lendemain de la décision prise par le parti du Congrès National au pouvoir de mettre en place une commission dirigée par Omar el-Bechir, et de l'autoriser à nommer un nouveau cabinet. Le chef d'Etat soudanais se retrouve ainsi aujourd'hui en position de désigner des loyalistes au sein du nouveau gouvernement, et d'isoler un peu plus Hassan al-Tourabi.

CELEBRITÉS / Salaberry, le héros de Châteauguay

Jacques LAMARCHE

CELEBRITÉS/Collection biographique
Salaberry, le héros de Châteauguay

Un héros à 30 contre 300.

64 pages - 9,95 \$

LIDECS
(314) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

É D I T O R I A L

Sur le fil du rasoir

Quel étrange coup d'État! Vendredi, une junte démet le président équatorien Jamil Mahuad pour cause de dollarisation de la monnaie nationale. Samedi, Gustavo Noboa, jusqu'alors vice-président de ce pays, est appelé à le remplacer. Dimanche, Noboa confirme la dollarisation...

Habités que nous le sommes à la violence des coups d'État qui ont ponctué l'histoire contemporaine du continent sud-américain, celui observé ces jours-ci en Équateur tranche tant par la manière dont il a été conduit que par sa conclusion. En effet, des militaires, davantage de « juniors » que de hauts-gradés, ont participé au soulèvement organisé par les Indiens, une classe moyenne lessivée par l'imposition du dollar comme monnaie du commerce, et les laissés-pour-compte d'une société blessée par une série de catastrophes naturelles et économiques.

Ensuite, ces hommes portant l'uniforme se sont retirés après que les États-Unis, une fois n'est pas coutume, eurent clairement signalé qu'il n'était pas question de fournir quelque aide financière que ce soit s'ils entendaient rester au pouvoir. Il n'en fallait pas moins pour que dans la foulée de cet avertissement, on remplace le président par le vice-président Gustavo Noboa ainsi devenu le sixième président de l'Équateur depuis 1996.

Pays de 12 millions d'habitants dont le tiers sont des Indiens, l'Équateur est au bord de la banqueroute. En 1999, sa croissance fut négative (-7%), la spirale inflationniste fut si vive que son taux avoisinait présentement 70%, sa dette extérieure a atteint 14 milliards de dollars américains, et le salaire minimum mensuel a diminué jusqu'à 46 \$. Cette déliquescence tous azimuts de l'économie équatorienne s'est traduite par un accroissement très marqué de la pauvreté. On estime que cinq millions d'Équatoriens vivent sous le seuil du minimum vital.

Le drame que vit l'Équateur depuis plusieurs mois maintenant est d'autant plus aigu qu'il découle de mille et une calamités. Les causes en sont multiples et souvent éloignées. Il y a dans cette histoire un mélange de El Niño et de récession japonaise, de crise du réal brésilien et d'inondations au Venezuela, d'implosion du commerce de la drogue et donc de pollution de l'activité économique. Mais à l'origine, il y a surtout la chute du prix des matières premières. Le pétrole au premier chef.

Comme dans une poupée russe, tous les éléments se sont emboîtés les uns dans les autres. Courant 1997, le Japon est frappé par une sévère récession se traduisant par une chute du prix du pétrole dont l'Équateur est un important exportateur. S'ensuit tout naturellement une baisse prononcée des rentrées fiscales qui grève tant le budget de l'état que celui-ci n'est pas en mesure de réparer les dégâts causés par El Niño.

En 1998, c'est la crise financière au Brésil et autres calamités naturelles. Cette addition de problèmes en moins d'un an a réduit les échanges commerciaux entre pays du continent comme une peau de chagrin. Pour parer aux contrecoups, tels que la fuite des capitaux vers les États-Unis et l'Europe, le gouvernement Mahuad ordonne au début de 1999 le gel de 25% des dépôts bancaires pour une durée de sept mois. Parallèlement à ce commandement, il se voit dans l'obligation d'injecter un milliard de dollars pour éviter la faillite à une dizaine d'institutions financières. Rien n'y fit.

C'est dans ce contexte qu'a donc été décidé l'abandon de la souveraineté monétaire et l'adoption du dollar. Menée à la va comme je te pousse, cette opération s'est soldée par une paupérisation généralisée. Si le président Noboa ne peaufine pas la politique financière de son prédécesseur, alors le soulèvement de vendredi dernier n'aura été que le prélude à une déflagration sociale d'une grande ampleur.

struffaut@ledevoir.com

Conflit à Radio-Canada

La grève des techniciens de Radio-Canada entre dans sa 26^e journée. Ce conflit ne pouvait arriver à un pire moment, dans un contexte où la Société est déjà amplement fragilisée par les exigences irréalistes que vient de lui imposer son « régulateur », le CRTC. Mais en même temps, le différend soulève des questions qui ne sont pas sans lien avec l'avenir de la boîte et qui méritent d'être clarifiées.

En plus de l'écart salarial important qui sépare les parties, deux enjeux fondamentaux ont conduit les 1300 techniciens et artisans de la SRC à la grève. D'abord, le désir de la direction d'étendre davantage le recours à sous-traitance privée. En 1997, le syndicat avait finalement accepté que l'entretien des immeubles soit confié à un sous-traitant, mais aujourd'hui, il refuse d'aller plus loin, même si, à Toronto, les collègues anglophones ont consenti à étendre la sous-traitance aux activités de production.

Les employés de Montréal ont raison d'être méfiants. Car à partir du moment où la production peut être confiée au secteur privé, souvent à moindre coût, — encore que cela soit de plus en plus discutable —, qui empêchera Radio-Canada de réduire encore sa production? Il faut éviter l'accentuation du glissement vers la production privée, qui s'est accéléré lorsque le ministre du Patrimoine a modifié les règles de financement des productions pour mieux soutenir, justement, les producteurs privés. Aujourd'hui, à peine 50% des émissions présentées aux heures de grande écoute sont produites à Radio-Canada. Le secteur jeunesse n'accepte plus les projets maison de ses réalisateurs, se tournant entièrement vers le privé. La SRC ne peut se contenter de n'être qu'un diffuseur; elle doit se réserver un espace de production non seulement minimal mais substantiel, qui aille au-delà des simples bulletins de nouvelles. La fameuse griffe Radio-Canada que le CRTC veut retrouver réapparaîtra lorsque la boîte aura conquis sa nouvelle personnalité, de l'intérieur.

Cela étant dit, il est capital que les coûts de production internes restent avantageux, ou à tout le moins concurrentiels. En 1997, les techniciens ont accepté de renoncer à certaines des conditions de travail qui leur avaient valu la réputation d'être les « gras durs » du système. Ces conditions excessives n'ont plus cours aujourd'hui et c'est heureux. Il ne faudrait donc pas que les grévistes s'accrochent à des demandes salariales déraisonnables pour compenser certaines concessions.

L'autre point majeur qui divise les parties touche celui-là la polyvalence des tâches, une concession faite en 1997, qui permet aux journalistes et réalisateurs de procéder, à l'occasion, au montage de leurs reportages. Cette abolition du cloisonnement est tout à fait saine et est une conséquence logique des changements technologiques modifiant le travail des employés. Il ne faut pas revenir là-dessus. La spécialisation excessive qui a caractérisé un grand nombre de secteurs du travail pendant de longues années fait aujourd'hui place à une plus grande mobilité, tout à fait souhaitable.

Il faut souhaiter que les discussions entre les parties aboutissent rapidement à une entente. Un tel conflit entraîne inévitablement la perte de téléspectateurs, ce que Radio-Canada ne peut pas vraiment se permettre.

pdesrivieres@ledevoir.com



Serge Truffaut



LETTRES

Préoccupant dilemme

À la lecture de l'article sur le vent de privatisation à McGill m'est venue l'idée que les étudiants devraient comprendre qu'ils se retrouvent dès maintenant devant le dilemme suivant :

- soit ils acceptent une augmentation des frais de scolarité et assurent ainsi l'existence d'un réseau réellement public d'universités de qualité au Québec;
- soit ils n'acceptent pas d'augmentation des frais de scolarité et permettent l'émergence d'un réseau privé d'universités de qualité répondant aux besoins que le réseau public n'est déjà plus en mesure de financer.

Je suis malheureusement convaincu que ce dilemme est réel. Heureusement, nous savons tous que ce n'est pas l'augmentation des frais de scolarité qui va empêcher les étudiants qui le désirent vraiment de poursuivre leurs études jusqu'au bout. La démocratisation de l'enseignement n'est pas d'abord une question financière, ce que les étudiants tentent trop souvent de laisser croire. Il faut se résoudre à augmenter les frais de scolarité, ne serait-ce que pour donner à ceux qui en bénéficieraient le plus l'occasion de contribuer un peu au remboursement des dépenses effectuées pour eux par l'État.

Claude Guay
Sherbrooke

Passer le fumeur à tabac

Depuis un certain temps, je croyais que l'on avait atteint un seuil de ridicule inégalé et que nos ayatollahs du tabac avaient atteint leur principe de Peter. On a commencé il y a quelques années à dire aux gens les méfaits de la cigarette. Ensuite, on l'a inscrit sur les paquets de cigarettes, on a interdit les commandes de la part des compagnies de tabac, interdit aux gens de fumer à peu près partout et maintenant on appose des photos pour effrayer les gens!

Quelle sera la prochaine étape? Des publicités de préarrangements funéraires sur les paquets? De plus quand on oblige une compagnie d'apposer des messages ou des images sur un produit afin d'inciter les gens à ne pas l'acheter? Dans cette lignée, allons-nous demander aux fabricants de beurre d'imprimer des photos d'arteres bloquées, aux fabricants d'automobiles d'imprimer des photos de parapaléiques ou encore des foies cyrrhosés sur les bouteilles de bière!

Il est devenu très payant politiquement de légiférer contre la cigarette. Sauf qu'actuellement, M. Rock et son gouvernement jouent aux bons pères de famille qui expliquent la vie à son petit enfant qui n'a pas atteint la maturité.

Fumer est un choix personnel de même qu'arrêter de fumer. Les fumeurs sont au courant des dangers encourus et ce n'est pas en les menaçant qu'ils prendront la décision de cesser. Cela ne fera qu'inciter les jeunes à fumer, geste qui deviendra une sorte d'action rebelle, un geste de contestation envers la société. Encore une fois on passe à côté du débat et on a cédé aux puissants lobbies anti-tabac même si fumeurs et non-fumeurs (comme moi) dénoncent ces frasques felliniennes!

Hugo Morissette
Montréal

La liberté n'est pas absolue

L'obsession panique de Pierre Lemieux, dans son article du 11 janvier, *La loi québécoise sur le tabac: une première historique?*, devant ce qu'il voit comme des empiétements tyranniques de l'État sur les droits des individus ressemble de plus en plus à du délire.

Il ne lui vient naturellement pas à l'esprit que ces contrôles sont des mesures de santé publique au même titre que la vaccination, la pasteurisation et l'obligation de creuser son puits à une distance réglementaire de sa fosse septique. Ce sont des me-

sures de cette sorte, que les libertaires ont combattues et qui ont permis à Pierre Lemieux de ne pas mourir en bas âge de diphtérie, de typhoïde ou de tuberculose.

Je soumets à la réflexion générale de tous les Achille Talon des libertés fondamentales, les données suivantes qui ne peuvent manquer d'inquiéter: ■ des recherches récentes laissent voir que les fillettes qui ont vécu leur puberté dans une atmosphère enfumée ont un risque relatif de développer un cancer du sein 4,5 fois plus élevé que celles qui n'ont pas connu cette pollution.

■ Pour celles qui ont fumé durant la période de développement du tissu mammaire ce risque est de 7,5 fois plus grand.

■ Des enfants asthmatiques vivant dans un milieu enfumé ont une évolution clinique défavorable de leur état pulmonaire en proportion du degré d'exposition à la fumée environnementale et de la quantité de cotinine que l'on retrouve dans leurs urines.

■ Pour des sujets normaux, l'exposition à la fumée secondaire interfère avec la motricité artérielle comme s'ils fumaient eux-mêmes.

■ Des photos prises *in vivo* de circulation placentaire de femmes qui fument pendant la grossesse montrent de façon dramatique les mécanismes de défense que prend la nature pour protéger le fœtus. (Quel fasciste ce placenta!)

A l'instar d'Alphonse Allais qui, fort de plusieurs années d'observation, aimait rappeler que les cocus persistaient à épouser des femmes infidèles, nous rappelons que le tabac fait mourir lorsque il est employé selon les instructions du fabricant. De plus il tue ceux qui ne veulent pas fumer: qu'y a-t-il d'outrancier à réglementer l'usage d'un produit aussi dangereux? Hitler n'aimait pas le tabac... la belle affaire! Il était droitier aussi, est-ce à dire que les droitiers sont des nazis?

D' Marcel Boulanger, président
Conseil québécois sur le tabac et la santé

LIBRE OPINION

La fin du monopole confessionnaliste?

FERNAND OUELLET

Professeur, faculté de théologie, d'éthique et de philosophie, Université de Sherbrooke

Dans ma réponse à deux articles publiés récemment par *Le Devoir* (25 novembre et 14 décembre 1999), je soutenais que les arguments mis en avant par le Comité catholique pour rejeter la proposition du Rapport Proulx de remplacer l'enseignement religieux confessionnel par un enseignement culturel des religions visaient à maintenir le monopole confessionnaliste du discours sur la religion.

Le président du Comité catholique, Guy Côté, a jugé bon de réagir. Dans son article du 29 décembre dernier, il soutient que le Comité catholique n'a pas de visée monopolistique et qu'il est prêt à faire une place à une initiation à la diversité religieuse au primaire et à la mise sur pied d'un programme d'enseignement culturel des religions offert à tous les élèves de 4^e et 5^e secondaire. L'argumentation de M. Côté s'articule autour de deux points principaux :

- le Comité catholique n'est pas responsable de la disparition du programme de « culture religieuse »;
- les aménagements proposés par le Comité catholique dans son dernier avis (*Renouveler la place de la religion à l'école*) laissent une place à l'enseignement culturel des religions.

La disparition du cours de « culture religieuse »

Affirmer que le Comité catholique n'a aucune responsabilité dans la disparition en 1984 du programme de « culture religieuse », dont l'expérimentation avait été amorcée à la fin des années 1970, c'est oublier plusieurs faits.

Lorsque le Comité catholique a décidé, en

1974, dans le cadre de l'opération Voies et impasses, de prendre le contrôle de l'expérimentation du programme de culture religieuse, il a bien marqué le changement de direction qu'il voulait imprimer à cet enseignement:

- il a changé le nom de cet enseignement pour bien montrer qu'il s'agissait d'un enseignement « religieux »; le programme est devenu un programme « d'enseignement religieux de type culturel »;
- il a amputé le programme d'une année; il n'était plus offert qu'en 4^e et 5^e secondaire;
- il a insisté pour qu'on présente le point de vue catholique sur chacune des religions étudiées dans le cadre du programme.

Par ailleurs, ce programme n'a fait l'objet d'aucun investissement spécifique pour le perfectionnement des maîtres et les responsables de la formation initiale des maîtres dans les universités n'ont reçu aucune directive les invitant à préparer des maîtres pour ce programme. Il n'y a pas eu non plus d'investissements significatifs dans le développement de matériel pédagogique.

Dans un tel contexte, on peut comprendre que les enseignants aient été hésitants à se donner la formation nécessaire pour pouvoir contribuer au développement du programme. Bien sûr, le Comité catholique disait ne pas souhaiter la disparition du programme mais plutôt qu'il « puisse s'ajouter à la liste des cours à option déterminés par le ministre ». Mais il est certain que les membres du Comité catholique n'étaient pas assez naïfs pour croire que cela ne signifiait pas l'arrêt de mort pour le programme d'enseignement culturel des religions.

À la lumière de cette expérience qui illustre bien le monopole confessionnaliste du discours sur la religion à l'école, on aurait des raisons d'être inquiet si l'initiation à la diversité religieuse et l'enseignement culturel des religions étaient

confiés à une instance confessionnelle. Ce programme ne pourra être mis sur pied que si on met un terme à ce monopole.

Un compromis acceptable?

M. Côté soutient que le Comité catholique n'a pas de visée monopolistique et est maintenant ouvert à un enseignement non confessionnel des religions. Il faut se réjouir de cette ouverture car elle nous met peut-être sur la voie d'un compromis qui pourrait être acceptable à la fois pour les partisans de l'enseignement confessionnel et pour ceux d'un enseignement culturel des religions. J'ai exposé déjà les grandes lignes de ce que pourrait être ce compromis, qui s'inscrit dans la ligne de la proposition de Pierre Lucier à la Commission parlementaire du 23 novembre dernier. Il se ramène essentiellement à limiter le nombre d'années où l'enseignement confessionnel serait offert et à donner aux élèves la possibilité de choisir un enseignement culturel des religions et un enseignement moral proposés dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et relevant du Service des programmes du ministère de l'Éducation, et non d'un comité confessionnel. Un tel compromis permettrait, comme le souhaite M. Côté, de ne pas « encourager de monopole ni pour l'enseignement religieux confessionnel ni pour les sciences humaines des religions ».

Il faut espérer que le Comité catholique apportera un appui enthousiaste à ce genre de compromis. On pourra alors conclure que son ouverture à un enseignement non confessionnel des religions n'est pas seulement une stratégie habile pour maintenir le monopole confessionnaliste, mais qu'elle correspond à une véritable volonté d'amorcer les changements qui s'imposent dans le domaine de l'enseignement de la religion à l'école.

IDÉES

HOMMAGE À GEORGES-HENRI LÉVESQUE

La parole et l'action

MARCEL FOURNIER

Professeur titulaire, Département de sociologie, Université de Montréal et directeur de la revue Sociologie et Sociétés

Lorsqu'à la fin de ses études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi, le jeune Georges-Henri Lévesque choisit l'ordre des Dominicains, c'est pour une raison toute simple: il veut faire partie de l'ordre des frères prêcheurs fondé par Saint-Dominique. Devenir prêcheur, telle est sa vocation. À la fois son goût pour la parole et une très grande sociabilité l'orienteront vers l'étude des «questions sociales». «Je suis, aimera-t-il à répéter, un animal social naturel.» Homme de la parole, il enseignera à plusieurs générations d'étudiants, il conseillera et critiquera les hommes politiques et surtout il exhortera tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de leur société à s'engager et à passer à l'action.

La parole et l'action: voilà les deux mots qui résument bien la longue carrière du père Lévesque. Ce fils d'un chef de gare né en 1903 à Roberval est de la trempe des pionniers et des bâtisseurs; il fait partie de cette génération des Paul-Émile Borduas (né en 1905) et François Hertel (né en 1905) qui, dès l'entre-deux-guerres, osent remettre en question les idées reçues et qui, non sans difficultés, ouvrent de nouvelles voies pour la réflexion, la création et la recherche, contribuant ainsi tant au plan institutionnel qu'intellectuel à «moderniser» la société québécoise.

Vouloir changer les choses

Dans l'un des premiers textes qu'il publie en 1938 dans la revue *Le Document* et qu'il intitule «La mission des intellectuels canadiens-français (Qu'ils soient un)», le père Lévesque dénonce le «dilettantisme», l'«arriérisme» et l'«individualisme» des intellectuels et les exhorte à agir pour éviter que «l'idéal et la culture que le peuple canadien-français concrétise ne disparaissent de la terre d'Amérique». Agir, pour lui, vouloir changer les choses. «Si je n'étais pas entré dans l'ordre des dominicains, je me serais fort probablement, confie-t-il, orienté vers la politique». Son mode d'intervention n'est pas celui du militant ou du partisan, c'est celui de l'intellectuel qui au nom de valeurs universelles (par exemple la liberté) et de convictions personnelles s'engage dans les débats publics.

Les champs d'action ou mieux les «fronts» sur lesquels le père Lévesque a combattu, sont les suivants: l'enseignement universitaire au Québec et au Rwanda, l'éducation populaire et la coopération et enfin l'avenir du Québec au sein du Canada et dans le monde. Sa grande œuvre est sans aucun doute la fondation de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Il existait depuis 1932 une École des sciences sociales à Québec, mais lorsqu'il prend la direction en 1938, il la réorganise complètement pour en faire, à partir de 1943, une véritable Faculté universitaire, qui va assurer la formation de toute une nouvelle génération de spécialistes dans les diverses disciplines des sciences sociales (économie, science politique, sociologie, relations industrielles, service social) et le développement de la recherche. Le sociologue américain Everett-C. Hughes vient enseigner à l'Université Laval et propose à ses jeunes collègues un «Programme de recherches sociales pour le Québec». On retrouve parmi les premières cohortes d'étudiants les Jean-Charles Falardeau, Maurice Lamontagne, Maurice Tremblay, Roger Marier et Albert Faucher, qui deviendront au cours des années 1940 et 1950 le «noyau» du corps professoral de la Faculté.

Le père Lévesque est convaincu qu'une jeune Faculté de sciences sociales ne doit pas seulement faire preuve de «sérieux» et qu'elle doit aussi démontrer, de façon tangible et à court terme, son utilité. Il prend l'initiative dès 1938 de créer un Conseil supérieur de la coopération et de lancer une revue de coopération, *Ensemble*. On installe par ailleurs des cours du soir et on met sur pied un Service d'éducation populaire



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le père Lévesque est un passeur, qui nous fait traverser une rivière mais qui conserve un lien avec l'une et l'autre rives.

(qui deviendra, sous la direction d'un diplômé, Eugène Buisson, le Centre de culture populaire). L'intention est, comme on l'indique dans l'Annuaire de la Faculté de «mettre l'enseignement à la portée de la culture qui l'entoure». Un service à la collectivité, avant le mot!

Enjeu politique

L'enjeu que représente la Faculté des sciences sociales devient rapidement politique. L'enseignement apparaît «trop scientifique» et «trop laïque», voire «gauchiste». Des membres du clergé s'inquiètent et, à la suite de la prise de position du Père Lévesque sur la déconsecration des mouvements d'action catholiques, tentent de le faire condamner par Rome. Maurice Duplessis n'a de cesse que de faire taire le père Lévesque, qu'il surnomme le «p'tit rouge». «Qui dit alors social, rappelle Georges-Henri Lévesque dans ses *Souvenances, dit socialisme, qui dit socialisme dit communisme. Donc les sciences sociales sont du communisme.*»

Même ceux qui se veulent apolitiques, n'échappent pas à la politique. Le seul fait de donner un cours sur Keynes, de faire de la recherche «objective», d'observer les décalages entre l'idéologie dominante et la réalité économique ou de parler du retard du Québec apparaît comme une critique du duplessisme. Il est vrai que plusieurs professeurs de la Faculté n'hésitent pas en 1949 à donner leur appui aux grévistes d'Asbestos et de Thetford-Mines et qu'au début des années 1950 ils critiquent ouvertement la politique de Duplessis en matière de financement des universités. Véritable chien de garde de la pensée nationaliste, François-Albert Anger les surveille de près et dans un texte d'une rare violence paru dans *L'Action nationale* en 1951 il attaque celui qu'il appelle le commissaire Lévesque, «ce dominicain par trop séduisant à la dialectique subtile» et l'accuse presque de trahison: un «modèle d'inconscience», ose-t-il écrire.

Le père Lévesque est alors membre de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada (1949-1951) ou Commission Massey du nom de son président. La Commission constate la crise financière des universités et dénonce la «triste sorte» des arts et des lettres. L'une de ses recommandations les plus importantes est la création du Conseil des arts du Canada.

C'est le début d'un long débat: la culture, les communications et la recherche seraient-elles, se demandait-on, une sorte de cheval de Troie permettant l'intrusion du gouvernement fédéral dans des domaines de juridiction provinciale? Pour le père Lévesque, qui est alors très actif sur la scène canadienne comme membre de plusieurs associations et commissions (Société royale du Canada, Canadian Political Science Association, Commission canadienne de la jeunesse, etc.), les choses ne sont pas aussi simples: pour la défense de la langue française et de la culture canadienne-française, on a besoin non seulement de Québec mais aussi d'Ottawa. Faut-il s'étonner qu'un de ses proches collaborateurs, Maurice Lamontagne, publie un livre sur *Le Fédéralisme canadien* (1954), rallie Ottawa comme haut fonctionnaire et devienne ministre du gouvernement Pearson? Le père Lévesque se retire de la scène publique lorsqu'il quitte son poste de doyen de la Faculté des sciences sociales en 1955: il a préparé une relève qui est prête à mettre en œuvre les grandes réformes qui bouleversent le Québec au début des années 1960.

Le père de la Révolution tranquille

À plus d'un titre, le père Lévesque apparaît comme le père de la Révolution tranquille, avec toutes les ambiguïtés que représente ce vaste mouvement de changement et de modernisation de la société québécoise. C'est un homme de la transition, un homme de la «continuité et de la rupture», pour reprendre le titre d'un colloque qui réunit en 1981 quatre générations de spécialistes en sciences sociales. Il est lui-même à la rencontre de ces deux cultures savantes que sont la culture générale et les savoirs spécialisés. Tout son rapport à la vie intellectuelle est un rapport de conciliation des contraires et aussi de contrepois: il critique des abus du capitalisme, tout en condamnant les mouvements socialistes; prédicateur religieux, il n'hésite à revendiquer la déconsecration des mouvements coopératifs et syndicaux; philosophe préoccupé de «normalité», il ouvre la porte aux sciences sociales positives; il défend la liberté mais il respecte l'autorité. Un vrai dominicain, quoi? Disons tout simplement que le père Lévesque est un passeur, qui nous fait traverser une rivière mais qui conserve un lien avec l'une et l'autre rives.

Précision au sujet du texte de John Saul

À la suite d'une erreur qui s'est glissée dans le texte de John Saul paru hier dans cette page, nous reproduisons les deux premiers paragraphes de son texte, qui est une réplique à la critique du livre de M. Saul, *Réflexions d'un frère siamois*, formulée plus tôt par Gérard Bouchard.

JOHN SAUL

En lisant les commentaires du professeur Bouchard sur *Réflexions*... j'ai eu l'impression que quelqu'un avait écrit un autre de ces livres qui ressassent les problèmes constitutionnels, les pour et les contre de la Confédération, les histoires de Durham, de Dorion, et quoi encore.

Cela m'a inquiété. J'ai feuilleté mon livre et j'ai été rassuré d'y retrouver des douzaines de citations de poètes, romanciers, peintres — Fréchette, Vigneault, Hébert, Godbout, Borduas, Pilon, Proutx, Bissonnette, Braut, Dubois, Laperrière, et des anglophones en plus —, tous intégrés dans des discussions de projet de société. J'ai remarqué qu'on ne citait aucun auteur de l'Angleterre, de la France, des États-Unis.

Qu'en revanche, on citait des Scandinaves, des Russes, des écrivains d'Europe centrale et d'Amérique latine. Ça suggérait, il me semble, une approche un peu différente, une théorie sur des liens intellectuels et sociaux véritables. Il y avait aussi des discussions autour des mythologies que pourrait élaborer une telle société — donc, une remise en question des mythologies en place. Pourquoi pas? Cela susciterait peut-être des questionnements et des débats.

C'est quand même bien d'ouvrir les débats sur des approches différentes. Ça ne fait pas de mal... Il vaut mieux ne pas s'enfermer dans les concepts du vrai et du faux pour esquiver le débat.



Chantal Hébert

Lettre ouverte à Graham Fraser

Nous étions déjà collègues occasionnels au *Devoir*. Voilà que nous devenons collègues pour de vrai au *Toronto Star*! Lorsqu'il y a un an, dans ce même espace, vous avez entrepris de me fournir quelques points de repères en prévision de ma nouvelle vie au *Star*, je n'imaginais pas que j'aurais si vite l'occasion de vous rendre la pareille.

Si mon passage du français à l'anglais avait surpris, le vôtre, du *Globe and Mail* au *Star*, va faire beaucoup de lecteurs-orphelins. En particulier au Québec, on imagine difficilement le *Globe* sans Graham Fraser. Je sais qu'en passant au *Star*, vous retournez à vos premières amours mais comme elles ont à peu près l'âge de ma robe de mariage, laissez-moi vous rafraîchir la mémoire. Pour avoir, dans une vie précédente, fait la transition du *Devoir* à *La Presse*, deux journaux qui n'ont pas le cœur à la même place, je peux vous dire que vous trouvez parfois déconcertant qu'on ne vive pas de politique fédérale et d'eau fraîche au *Star* comme on le fait au *Globe*. Il y aura des jours où vous aurez l'impression que ce qui fait vibrer vos éditeurs de la rue Yonge et ce qui fait tourner la politique fédérale se passe sur deux planètes. Ne vous en faites pas, ce seront des éclipses passagères.

Au *Star*, vous vous installez aux premières loges d'une des métamorphoses politico-économiques les plus fascinantes de ce début de siècle. L'Ontario vit actuellement sa version d'une révolution et ses lendemains n'auront rien de tranquilles pour le Canada. Et si, comme l'affirment certains des penseurs canadiens les plus éclairés, l'avenir appartient aux villes-régions, la méga-ville de Toronto va bouleverser les rapports de force politiques que nous connaissons.

Vu de Montréal, la rivalité entre les journaux canadiens-anglais se résume très souvent à une lutte sans merci entre le *National Post* et le *Globe*. Mais qui veut s'établir solidement dans le paysage médiatique canadien a un intérêt impératif à se tailler une place dans la forteresse torontoise du *Star*.

Or, la bonne nouvelle pour ceux d'entre nous qui couvrent la politique, c'est que les lecteurs du *Star* affirment qu'il faudrait qu'ils aient l'impression de perdre au change en matière de couverture nationale ou internationale pour se résoudre à aller voir ailleurs. Ils ne veulent pas tant d'un gros journal que d'un grand journal, une exigence, en passant, dont certains patrons de presse montréalais, auraient peut-être intérêt eux aussi à prendre acte.

De la prochaine bataille

Ce n'est pas moi qui vais vous apprendre que, dans cette guerre féroce de journaux, 24 heures suffisent parfois pour faire la différence entre un journaliste laissé pour médiatiquement mort au champ de bataille et un promu pour faits d'armes. Aujourd'hui, nous faisons partie des gagnants. Pour vous comme pour moi, cela signifie simplement que nous serons de la prochaine bataille.

Cela dit, au cours de la dernière année, j'ai eu souvent l'occasion de remercier ma bonne étoile d'avoir atterri au *Star*, un endroit où le bon journalisme continue de compter davantage que la bonne idéologie. Et, expérience faite pendant le récent débat sur le projet de loi fédéral sur la prétendue clarté (pour lequel je ne partage pas l'engouement ambiant dans les pages d'opinion du *Star*), on n'y tire pas facilement sur le message. C'est une qualité que vous aurez rapidement la chance d'apprécier.

Car bien des gens ignorent que nous sommes beaucoup les deux faces d'une même pièce. Parmi mes collègues anglophones, vous êtes celui qui pose depuis longtemps le regard le plus intime sur le Québec. Pour y avoir grandi, j'ai Toronto dans le sang. Je crois que nous avons tous les deux conclu que l'appartenance comme l'exclusion sont des phénomènes qui se passent d'abord entre les deux oreilles.

En lisant votre première chronique de l'an 2000, j'ai découvert que nous avons également parfois les mêmes chagrins. J'ai moi aussi eu un gros pincement de cœur en apprenant que cet éternel curieux qu'était Colin Vaughan n'aura vu du nouveau millénaire que ses toutes premières heures.

De cet homme qui fut successivement architecte, politicien et journaliste, nous avons tous les deux appris qu'une vie professionnelle peut en contenir plusieurs. C'est une leçon, je crois, que nous mettons en pratique.

P.S.: Je sais que comme moi, vous trouverez un plaisir peu pervers à écrire en même temps dans le journal le plus libéral au Canada, le *Star*, et dans celui qui est le plus sympathique à la souveraineté, *Le Devoir*. Si cette gymnastique devait vous occasionner quelques courbatures, sachez que je garde dans mes tiroirs de bureau une bouteille de liniment et que j'ai le partage facile.

Bienvenue au *Toronto Star*!Chantal Hébert est columnist aux affaires nationales au *Toronto Star*.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Durrice (correspondants parlementaires à Québec); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurlbut, Manon Bourchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Léopold Ste Marie (publicité); à l'information juridique: Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; à l'information sociale: Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zaida, PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furuy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ROY

SUITE DE LA PAGE 1

daïres même s'il est intéressant d'en discuter, qui vont nous en sortir.

«Voilà peut-être le problème fondamental du Canada: on ne veut pas, dans ce pays, reconnaître le droit à la différence. C'est vrai pour les francophones, c'est vrai pour les autochtones, c'est aussi vrai pour la Colombie-Britannique ou pour Terre-Neuve. Tant que ce sera le cas, ce sera l'impasse.»

Michel Roy note par ailleurs que le journaliste de 1949 aurait bien du mal à se retrouver dans ce que le monde est devenu. Le XX^e siècle aura été celui d'une innovation vertigineuse, qui a laissé et continue de laisser quantité de gens sur la voie d'accotement.

«Dans le secteur de l'information, dit l'actuel président du Conseil de presse du Québec, nous sommes passés en 50 ans de la vieille machine à écrire Underwood à l'ordinateur Windows 2000, de la rotative à l'offset, du graphisme classique et conventionnel de la presse d'après-guerre à une typographie éclatée dans les quotidiens et les magazines — explosion de couleurs, d'illustrations saisissantes, de formes inattendues qui sont aussi porteuses de messages et d'informations. La presse écrite a d'ailleurs perdu son monopole au profit de l'omniprésente et fugitive télévision. C'est maintenant à la télé que la majorité des gens, du moins en Europe et en Amérique, va s'informer.»

Et tout comme la télévision avale, digère et rend tout à la vitesse de l'éclair, il faut désormais se dépêcher pour seulement suivre le rythme...

«Personne n'a plus le choix, souligne M. Roy. La cadence effrénée des transformations du monde dans presque tous les domaines, au cours du siècle, impose aux hommes et aux femmes une faculté d'adaptation, un supplément d'imagination pour faire face aux changements sans déraiper. Il y a eu, et il y a encore, ceux de la machine, de la science, de la technologie, des modes de vie, les changements du marché, de l'économie, de la communication, des transports, des régimes politiques, des droits, de la justice, des arts aussi. Des changements si rapides et si profonds que, on le constate, l'école, l'hôpital, les services sociaux sont à tout moment menacés de dislocation sans qu'on puisse en déterminer toutes les causes.»

«Cela a des conséquences énormes: beaucoup de gens se retrouvent démunis devant ces phénomènes. Et puis, on acquiert la capacité de produire de plus en plus avec de moins en moins de personnes. On se retrouve avec un nombre croissant de gens dont, cruellement, on n'a plus besoin. C'est l'aspect inhumain de la mondialisation, qui se double d'un désarroi devant ce qu'on a du mal à comprendre. On l'a bien vu lors des manifestations de Seattle contre l'Organisation mondiale du commerce: beaucoup de gens ont peur, mais plusieurs sont incapables d'expliquer de quoi, ou pourquoi», dit M. Roy.

La honte des siècles

Modernité. L'essoufflante course vers l'avenir a eu des retombées positives considérables, mais elle ne saurait faire oublier que le XX^e siècle a aussi été le plus sanglant de tous, le plus perclus d'ignominie et d'horreur. La capacité d'en faire plus a aussi été la capacité de tuer plus.

A cet égard, Michel Roy souligne que le siècle, particulièrement à partir de la Deuxième Guerre mondiale, a donné lieu à une terrifiante nouveauté: la guerre n'est plus un affrontement circonscrit entre militaires et touche désormais les populations civiles. Il cite Pierre Georges, billettiste au Monde, qui écrivait à la fin de l'année dernière: «Ce siècle fut la honte des siècles, donnant à la barbarie tous les moyens et toute l'efficacité de la modernité.» «Georges est très dur, dit M. Roy, mais il donne beaucoup à réfléchir.»

Aujourd'hui encore, note-t-il, nous pouvons quotidiennement prendre conscience de l'horreur avec les images de la Tchétchénie. «Nous avons connu des guerres locales, des guerres régionales et des conflits mondiaux. Mais il faut retenir que ces affrontements ont atteint un niveau de destruction et de mort qu'on n'avait jamais connu. L'auteur anglais Eric Hobsbawm rappelle que sur 74 guerres internationales survenues entre 1816 et 1965, les quatre premières en terme de nombre de victimes, les pires, sont toutes du XX^e siècle: les deux guerres mondiales, la guerre Japon-Chine de 1937-39 et la guerre de Corée. Elles ont fait des dizaines de millions de morts tant parmi les militaires que parmi les populations civiles, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants exécutés, empoisonnés, gazés ou morts de faim dans les camps de concentration et dans les villes bombardées.»

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledavoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333 Par télécopieur (514) 985-3360 Par courriel redaction@ledavoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346 Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399 Par télécopieur (514) 985-3390 Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344 Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322 Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 Par télécopieur (514) 985-3390 Par courriel abonnements@ledavoir.com Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimeries Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Roger D. Landry quitte La Presse

PAUL CAUCHON LE DEVOIR

Important changement de garde dans le monde des communications alors que le président et éditeur de La Presse, Roger D. Landry, annoncera aujourd'hui à ses lecteurs qu'il quitte ses fonctions.

Ce départ sera effectif le 28 février prochain et le président du conseil d'administration de La Presse, André Desmarais, a fait savoir qu'il entend nommer un successeur à M. Landry «dans les prochains jours», ce qui indique que l'annonce du départ de M. Landry est coordonnée avec celle du nom du successeur.

Il reste que le départ de Roger D. Landry a semblé surprendre tout le monde hier au quotidien montréalais, où l'on s'attendait plutôt à ce que M. Landry demeure encore en poste pour plusieurs d'années, comme il l'avait lui-même indiqué plusieurs fois.

Dans un communiqué émis hier soir par La Presse on fait savoir que Roger D. Landry «souhaite entreprendre des

activités professionnelles qui lui laissent plus de loisir et qui lui permettent d'accorder plus de temps à ses proches».

Roger D. Landry aura 66 ans demain et cette date joue probablement un rôle symbolique dans sa décision. Selon le communiqué émis hier soir Roger D. Landry a contacté M. Desmarais dès son retour de vacances pour lui faire part de sa décision. «M. Landry a souligné que la mort tragique de l'éditeur adjoint Claude Masson et de son épouse de même que les réflexions qu'a suscitées chez lui l'arrivée de l'an 2000 durant la période des Fêtes, l'avaient incité à planifier une nouvelle vie à cette étape de son existence», est-il écrit.

Roger D. Landry aura été 20 ans à la tête de La Presse, un record de longévité. La période actuelle peut sembler propice à un départ en douceur compte tenu des enjeux difficiles qui se présentent: toutes les conventions collectives viennent à échéance dans deux ans et le principal défi de La Presse dans les prochaines années consiste à se doter de nouvelles presses à imprimer, un investissement majeur autorisé par le propriétaire Power Corporation mais qui suscite de grandes résistances chez les syndicats

de l'entreprise. Les presses vétustes de La Presse lui font perdre de plus en plus de contrats publicitaires, sans parler du fait que plus les autres journaux se renouvellent moins La Presse apparaît attirante.

Les multiples activités professionnelles et les interventions publiques de Roger D. Landry seraient trop longues à résumer ici. Mais il faut mentionner qu'avant de se joindre à La Presse ce natif de Saint-Henri avait été président marketing des Expos de Montréal, vice-président à l'administration de l'ITT Canada et directeur adjoint aux relations publiques de l'Expo 67. Pour ses débuts professionnels dans la vingtaine il avait travaillé au marketing chez Bell Canada et avait été responsable du service Transport et Communications de la Sûreté du Québec.

Hier André Desmarais a tenu à souligner que Roger D. Landry «a assuré la stabilité de l'entreprise depuis 1980 et a aussi permis au journal de maintenir une salle de rédaction et des chroniqueurs des plus réputés au Québec tout en assurant la rentabilité commerciale de l'entreprise et sa stabilité financière».

OGM

Où est le ministre canadien de l'Environnement?

SUITE DE LA PAGE 1

Cette évolution récente des positions ne ralliait toutefois pas tout le monde. Le porte-parole des pays en voie de développement, Tewolde Berham Gebre, le directeur de l'Environnement de l'Éthiopie, précisait en entrevue que les membres du «Groupe du Môme Esprit» tiennent à «éviter toute faille dans le système d'importation des produits génétiquement modifiés», qu'il s'agisse de semences susceptibles d'être introduites directement dans l'environnement ou de grains destinés à l'alimentation des humains que des entreprises pourraient néanmoins utiliser comme semences après avoir déjoué les contrôles douaniers visant les OGM.

Ce consensus fragile, qui ne fait pas l'unanimité, heurte de front par ailleurs les visées des groupes écologistes, très actifs et visibles à l'extérieur de la conférence. Toute la question de l'étiquetage des OGM, dont ils font un cheval de bataille central, est d'entrée de jeu totalement exclue du champ des négociations.

En effet, le Protocole de Carthagène ne fait aucune référence au droit des pays d'exiger ou non l'étiquetage des OGM, ce qui indiquait un consensus total sur cette question dès l'an dernier parmi les délégations. Plusieurs pays préfèrent garder leur autonomie législative dans ce domaine alors que d'autres estiment que cela relève du commerce international et de l'OMC.

D'entrée de jeu hier, le président de la conférence et ministre colombien de l'Environnement, Juan Mayr, a affirmé que les quatre dernières journées de discussions officielles avaient permis d'enregistrer d'importants progrès, dont il n'a toutefois pas précisé la nature.

Il a cependant indiqué que ces «progrès» touchaient la question fort litigieuse des relations entre le Protocole sur la biosécurité et les ententes sur le commerce international, à savoir qu'il du Protocole ou des règles de l'OMC aura préséance. Il a aussi évoqué la possibilité d'un «compromis» sur le «champ d'action» du Protocole et fait état d'autres progrès sur la question des «matières premières».

David Sandalow, le négociateur des États-Unis, précisait au Devoir que les Américains ne s'opposaient pas à l'inclusion du principe de précaution dans le Protocole, contrairement aux affirmations des écologistes.

«Nous appuyons le principe de précaution, a-t-il déclaré, dans le sens de la Convention de Rio mais nous refusons par contre qu'il soit exercé sans une base scientifique sérieuse. Si nous ne l'appuyons pas sur une base scientifique, cela équivaudrait à réviser les traités commerciaux» en fournissant des prétextes arbitraires pour freiner le commerce international. Le Canada, porte-parole du Club de Miami — lequel regroupe aussi l'Argentine, l'Australie, le Chili et l'Uruguay — défendait la même position.

Pour le président du Groupe des pays de Môme Esprit, soit la plupart des pays en voie de développement, plus la Chine, pouvoir refuser un produit en vertu du principe de précaution constitue une affirmation incontournable de la souveraineté nationale. Si on l'encadrerait par des règles trop rigides, et surtout celles choisies par les États-Unis, le principe de précaution deviendrait un fardeau économique et politique qui le placerait hors d'atteinte des pays en voie de développement.

Du côté de l'Union européenne, on demeure très sensible à cette question. La signature d'un Protocole facile à appliquer par les pays en voie de développement constitue un élément de la biosécurité globale, maintient-on toujours. Lors de leur réunion de la mi-décembre, les ministres européens de l'Environnement ont placé cet objectif dans leurs priorités pour éviter que des pays pauvres ne deviennent des cobayes ou des lieux de dissémination d'OGM néfastes pour l'environnement.

C'est pour la même raison d'ailleurs que toute la question des matières premières, susceptibles de créer des failles dans la biosécurité, demeure un enjeu central de la conférence.

Le Protocole de Carthagène prévoit à son article 5 d'exclure de son champ d'action «les organismes vivants modifiés, destinés à être utilisés directement pour l'alimentation humaine ou animale, ou à être transformés en aliments». Le problème pour les pays producteurs de grains ou de nourritures animales, comme les pays du Club de Miami, c'est que l'article suivant reconnaît aux États la possibilité d'appliquer les règles de «notification préalable» et de preuve d'innocuité aux «matières premières» comme s'il s'agissait d'OGM susceptibles d'«introduction intentionnelle» dans l'environnement.

Au dernier décompte, quelque 130 pays avaient inscrit quelque 660 délégués à cette Conférence sur la biodiversité. Pas moins d'une quarantaine de ministres, la plupart des ministres de l'Environnement, vont commencer à arriver à Montréal à compter de demain pour le sprint de négociations finales.

Les groupes écologistes canadiens, dont Greenpeace, ont d'ailleurs déridé plus d'un participant hier en distribuant un tract phosphorescent soulignant la réticence du ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, à se présenter à cette conférence à laquelle il a été invité, comme tous ses collègues des 130 autres pays, précisait hier le président Mayr.

À Ottawa, on excusait l'absence éventuelle du ministre Anderson par le fait qu'il ne savait pas qu'une invitation lui avait été adressée, ce qui permet à Ottawa de laisser le soin au ministre de l'Agriculture, Lyle Vanclief, de conclure cette entente sur... l'environnement.

Pollution: l'Ontario soulève la critique

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La nouvelle politique adoptée hier par le gouvernement de l'Ontario en vue de combattre la pollution de l'air n'a pas tardé à soulever l'ire des groupes environnementaux. Le gouvernement dit vouloir s'attaquer aux polluants à la source du smog et des pluies acides, en exigeant des entreprises visées qu'elles présentent «un rapport public et obligatoire des émissions provenant de toutes les sources principales de pollution». Le secteur de l'électricité est le premier à devoir se conformer au programme. Mais, par la suite, toutes les émissions importantes de pollution provenant des secteurs industriel, commercial, institutionnel et municipal devront être signalées.

En mai 2000, le gouvernement ontarien exigera que toutes les centrales électriques et leurs installations dans le secteur de l'électricité établissent un rapport annuel sur leurs émissions d'oxyde d'azote, de dioxyde de soufre et de diverses autres substances. Dès le 1^{er} janvier 2001, le gou-

vernement exigera un rapport sur les émissions de toutes les entreprises et organisations dans les secteurs commercial, industriel, privé et public en Ontario. Par ailleurs, le gouvernement impose des limites réglementaires plus strictes relatives à l'émission dans l'atmosphère d'oxyde d'azote et de dioxyde de soufre. L'Ontario s'est fixé comme objectif de réduire, d'ici 2015, ses émissions d'oxyde d'azote de moitié, et de 45 pour cent ses émissions de dioxyde de soufre, par rapport aux niveaux de 1990. Grâce à ces nouvelles mesures, l'Ontario dit vouloir atteindre «voire dépasser les normes de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement», a expliqué hier le ministre de l'Environnement, Tony Clement, en rendant public son programme.

Mais les environnementalistes n'ont pas tardé à voir les omissions et les faiblesses de ce programme qui «ne réduira pas la pollution, mais favorisera plutôt une augmentation de la pollution totale», selon le président de l'Alliance ontarienne pour la qualité de l'air, Jack Gibbons.

VII

Un million de nouveau-nés pourraient être infectés par le virus d'ici 2003 au tiers monde

SUITE DE LA PAGE 1

mois ont été examinés de janvier 1997 à septembre 1999. Parmi ces 81 patients, 56 ont été contaminés lors d'une relation sexuelle (la plupart du temps entre deux hommes) et 21 ont fait un échange de seringues fatal.

De ces 81 patients qui n'avaient jamais été traités pour une infection au VIH, un sur cinq a été infecté par une mutation du virus résistante à un ou plusieurs médicaments. Chez la plupart de ces 13 infectés, l'AZT — le médicament utilisé depuis des années pour traiter le VIH — n'agissait plus sur eux. Chez d'autres, c'est toute la trithérapie — la nouvelle façon d'utiliser l'AZT — ou d'autres médicaments (dont l'inhibiteur de protéase) qui ne font plus effet. Mais le plus inquiétant, ont noté les chercheurs, c'est que 4 % du groupe est «multirésistant» à quelque 16 médicaments, d'où la difficulté de traiter efficacement ces patients.

Cette résistance n'est pas due à une utilisation abusive des médicaments connus, croient les auteurs, mais plutôt à une utilisation non ciblée. Les chercheurs croient toujours en la nécessité de traiter le plus rapidement possible les séropositifs mais plaident maintenant pour un dépistage d'éventuelles résistances avant d'entreprendre une thérapie. Le test qui a été utilisé au cours de l'étude a été soumis à Santé Canada qui doit l'approuver avant que les provinces ne répandent son utilisation. Il en coûterait 500 \$

par patient pour effectuer le test, un investissement qui en vaut la peine puisqu'un thérapie peut coûter jusqu'à 15 000 \$ par année, rappelle le Dr Wainberg.

«Imaginez que vous êtes l'un de ces patients, a expliqué le Dr Wainberg. Voulez-vous payer pour un médicament dont vous sauriez qu'il est inefficace pour vous? Bien sûr que non. Nous ne faisons jamais ça. Pourquoi le ferions-nous quand nous traitons le VIH?»

Le Dr Wainberg a bon espoir de voir le fédéral et les provinces avoir recours au test de dépistage de résistance pour permettre aux séropositifs d'être soignés le plus rapidement et le plus efficacement possible pour éviter la propagation de ces souches résistantes. Par contre, il souligne que les pays du tiers monde, déjà aux prises avec une épidémie difficilement contrôlable, ne pourront pas s'offrir ce test.

Au Canada, aux États-Unis et en Europe de l'ouest, les médecins utilisent une combinaison de trois ou quatre médicaments très efficace pour combattre le VIH. «Si le virus ne peut pas se multiplier, il ne pourra pas répliquer, a expliqué le Dr Wainberg. Si nous lui donnons la chance de répliquer, si les médicaments ne seront plus assez forts, alors les mutations et la résistance suivront.»

«Nos patients prennent trois ou quatre médicaments, ce qui est fantastique, poursuit le médecin. Mais ce n'est pas le cas dans le tiers monde et dans les pays en développement.»

Toponymie: n'importe qui peut proposer un nom

Québec (PC) — Tout citoyen est en droit de faire des suggestions à la Commission de toponymie pour trouver un nom à un lieu. Il y a toutefois des critères et des normes à respecter pour le choix d'un nom. Seuls les noms de personnes décédées depuis au moins un an peuvent servir à des fins commémoratives. «Il n'est pas opportun d'introduire des noms de personnes dans la toponymie avant qu'un certain temps ne se soit écoulé depuis leur décès», mentionne la politique émise à cet égard par la Commission de toponymie du Québec. Cette politique rejoint d'ailleurs les recommandations de la Conférence des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques et les politiques de plusieurs États occidentaux. La Commission de toponymie est l'organisme chargé de gérer la nomenclature géographique du Québec. C'est elle qui officialise les noms de lieux, même ceux choisis par les autorités municipales ou scolaires. La Commission est composée de sept membres, dont un seul, le président, est employé à temps plein. Tout citoyen ou organisme québécois peut prendre l'initiative de proposer un nom pour un lieu ou un site géographique. La requête, adressée à la Commission, doit être accompagnée d'une résolution du conseil municipal si le site relève des autorités d'une municipalité.

Beaucoup de patients ne sont pas traités du tout parce que ni eux ni leur gouvernement ne peuvent payer les médicaments. Avec la propagation des souches résistantes, les chercheurs craignent qu'un jour, un ou deux médicaments ne soient plus assez pour contrôler le virus. Le développement de la résistance aux médicaments risque donc d'atteindre des niveaux inégaux...

Si la propagation du virus du VIH est assez bien contrôlée et soignée en Occident, la situation est tout autre au tiers monde, comme l'ont annoncé des médecins lors d'un congrès sur le sida cet automne à Montréal. Les spécialistes estiment qu'un million de nouveau-nés seront infectés par le virus du VIH d'ici 2003 si rien n'est fait. Déjà le VIH gagne dangereusement du terrain en Inde, où entre 80 000 et 160 000 enfants en sont infectés à la naissance chaque année. À ce rythme, prévoient-ils, le nombre d'enfants et d'adultes séropositifs pourrait dépasser celui du continent africain tout entier d'ici dix ans! D'ailleurs, en Afrique du Sud, les statistiques indiquent que 45 % des femmes enceintes seront infectées par le VIH en 2000. Et en Chine, si «seulement» 500 000 cas sont signalés, on craint le pire étant donné le milliard de population et les ressources limitées du pays. Si rien n'est fait, d'ici sept ou huit ans, la catastrophe en Chine pourrait atteindre les niveaux déjà observés en Inde et en Afrique.